

# Coup de projecteur

n°7

janvier 2012

Éclairer l'économie de Rhône-Alpes

## LES ENTREPRISES A CAPITAUX ETRANGERS EN RHONE-ALPES



L'ouverture internationale est un trait majeur et un atout de notre région.

Les entreprises rhônalpines sont particulièrement actives dans la conquête des marchés étrangers, que ce soit par leur performance à l'export ou grâce à leurs implantations dans le monde. Rhône-Alpes contribue ainsi fortement aux exportations françaises, avec un positionnement affirmé sur la « grande exportation ».

Cette ouverture internationale est aussi le fait des entreprises étrangères ou transnationales qui ont choisi Rhône-Alpes pour y mener leurs activités. Notre région figure ainsi parmi les toutes premières régions européennes pour l'accueil de ces entreprises. Cette présence est essentielle car il s'agit d'une des dimensions du rayonnement international de la région. Elle participe au renforcement de nos pôles

d'excellence, contribue à nos exportations et favorise l'innovation.

Cette présence étrangère n'est pas un phénomène nouveau. Elle peut même être qualifiée d'historique ; les exemples d'entreprises étrangères industrielles ayant investi dans notre région depuis plusieurs décennies sont nombreux, qu'il s'agisse de sociétés nord-américaines, allemandes, italiennes, britanniques, suisses pour ne citer que ces nationalités. Dans le contexte de mondialisation de l'économie, elle voit toutefois ses formes évoluer.

Nous savons que cette internationalisation du tissu économique peut aussi être crainte, lorsqu'elle présente un risque d'évasion de savoir-faire ou de potentiel productif. Ne le cachons pas, le passage sous pavillon étranger d'une entreprise régionale peut parfois sembler amer. Crainte aussi parce que le devenir d'une partie de notre tissu économique peut alors dépendre de décisions globales, prises loin de notre territoire.

Pour toutes ces raisons, la CCIR Rhône-Alpes, avec le réseau des CCIT de la région, et en partenariat avec ERAI et les agences départementales de développement et de promotion économique, a souhaité réaliser ce Coup de projecteur. Cette observation économique a ainsi permis de rassembler une grande richesse d'informations.

En recensant 4 600 implantations, représentant plus de 12,4 % de l'emploi salarié privé, nos investigations confirment l'importance des entreprises à capitaux étrangers en Rhône-Alpes.

L'internationalisation du tissu économique rhônalpin apparaît comme un phénomène en constante évolution. Au cours des trois dernières années, plus de 360 implantations par création ou rachat sont intervenues en Rhône-Alpes, alors que certaines entreprises ont dans le même temps quitté la région ou ont vu leur capital redevenir exclusivement français. Cette présence étrangère s'est diversifiée en termes de pays d'origine des capitaux, même si les deux tiers des investissements restent le fait de sociétés européennes. On assiste par ailleurs à une montée en puissance des investissements dans le secteur tertiaire.

Ce Coup de projecteur doit ainsi contribuer à éclairer tous les acteurs rhônalpins œuvrant au développement économique de notre région et à son intégration dans les dynamiques de création de richesses au plan mondial. Il nous faut notamment veiller à conforter sans cesse l'ancrage de ces entreprises étrangères en Rhône-Alpes, en préservant les atouts qui ont assuré l'attractivité de notre région, à savoir sa densité économique et notamment industrielle, son niveau d'accessibilité résultant de ses infrastructures de communication, les compétences et savoir-faire de sa ressource humaine, ses capacités d'accueil d'activités économiques, sa qualité de vie...

Ce souci de la compétitivité territoriale, nous devons l'avoir pour les projets susceptibles de se réaliser en Rhône-Alpes. Nous devons l'avoir aussi pour les entreprises déjà présentes, car aucune position n'est jamais acquise définitivement.

C'est ainsi, dans un contexte hautement compétitif au plan mondial, que les investissements étrangers resteront une chance pour l'avenir de notre région !

Jean-Paul MAUDUY  
Président de la CCIR Rhône-Alpes

Publication réalisée par la CCIR et les CCIT de Rhône-Alpes en partenariat avec





« Coup de Projecteur » est une publication créée et développée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Rhône-Alpes. Elle vise à porter à la connaissance de tous des éléments objectifs d'information, pour mieux appréhender telle ou telle grande question économique, capitale pour notre région, et pour nourrir le débat.



Cette édition a été réalisée, comme pour l'ensemble de nos publications, avec le concours des **11 CCI territoriales de Rhône-Alpes**. Sur ce thème complexe de la présence des entreprises à capitaux étrangers, l'effet réseau a joué à plein, les CCIT apportant leurs connaissances et analyses de leurs bassins économiques. Comme pour toutes les dimensions économiques déjà traitées, ce « Coup de projecteur » exprime ainsi une réalité rhônalpine, assise sur la diversité territoriale de notre région. Souligner cet apport des CCIT me donne l'occasion de remercier leurs présidents qui partagent avec moi la conviction que le monde économique de Rhône-Alpes, riche de sa diversité, peut légitimement porter haut les couleurs de l'entreprise et faire valoir ses réussites comme ses besoins.



Je veux aussi souligner la dimension partenariale de ce « Coup de Projecteur » qui doit également beaucoup à l'implication d'**Entreprises Rhône-Alpes International (ERAI) et des agences départementales de développement et de promotion économique**. Associés dès l'origine à cette démarche, ces organismes ont apporté toutes les connaissances et toute l'expertise qui résultent de leur travail au quotidien pour promouvoir l'attractivité de Rhône-Alpes et faciliter l'accueil d'investissements internationaux sur son territoire. Que leurs responsables et leurs collaborateurs en soient ici remerciés.

**Jean-Paul MAUDUY**  
Président de la CCIR Rhône-Alpes

# Les entreprises à Synthèse

► Les flux mondiaux d'investissements à l'étranger des entreprises sont **repartis à la hausse en 2010 (+ 5 %)**, après un net recul pendant la crise de 2008-2009. La **concurrence** pour l'accueil des projets d'implantation reste très intense. Les pays en développement et les pays en transition s'affirment comme pays destinataires de ces investissements et apparaissent simultanément en tant que pays émetteurs.

Dans ce contexte, au sein d'une **Europe occidentale qui reste une destination de premier plan** pour les investissements internationaux, la région **Rhône-Alpes, forte de son réseau de villes et de ses pôles de compétences, figure parmi les premières régions européennes** d'implantation et joue un rôle clé dans l'attractivité de la France. Deuxième région d'accueil après l'Ile-de-France, elle a capté en 2010 18 % des projets d'investissements étrangers en France, soit autant que le total des trois régions qui la suivent dans le palmarès. Sur les dernières années, elle dépasse l'Ile-de-France pour les établissements ayant une **fonction de production ou de logistique**.

► Les entreprises et groupes à capitaux étrangers, avec leurs **4 600 établissements**, sont un élément essentiel du tissu économique rhônalpin, employant **plus de 215 000 salariés**, soit 12,4 % de l'emploi salarié du secteur marchand. Ils jouent un **rôle majeur dans le commerce extérieur** de la région, 60 d'entre eux figurant parmi les 100 premiers exportateurs de Rhône-Alpes. Cette présence étrangère présente les caractéristiques suivantes :

- Les formes d'implantations sont très diversifiées, allant de bureaux de représentation jusqu'à de grands sites industriels. Elle présente toutefois une certaine concentration : 973 établissements de 50 salariés et plus, employant **plus de 80 % des effectifs salariés** des entreprises étrangères.
- L'intégration européenne a joué un rôle moteur pour l'internationalisation du tissu économique de la région, les **capitaux européens étant prépondérants** (2/3 des investissements sont originaires de l'Union européenne ou de la Suisse), **l'Allemagne étant le premier acteur** de cette présence européenne, devant l'Italie et le Royaume-Uni. Les **Etats-Unis sont cependant le premier pays investisseur** (800 établissements représentant 21 % des effectifs salariés).

# capitaux étrangers en Rhône-Alpes

- Les capitaux étrangers sont **d'abord présents dans l'industrie**, ce secteur employant 57 % des salariés des entreprises étrangères en Rhône-Alpes. L'industrie est aussi le secteur le plus investi, plus de 30 % de ses effectifs salariés dépendant d'entreprises à capitaux étrangers. La présence des entreprises étrangères dans le tertiaire est cependant en croissance ces dernières années.
- Au plan territorial, on note une certaine concentration des entreprises à capitaux étrangers dans les **grandes agglomérations**. Le maillage urbain de la région, comme la multiplicité des bassins et pôles d'activité, génèrent toutefois une présence des entreprises étrangères dans l'ensemble de la région, avec une forte présence des entreprises suisses et italiennes dans les **départements frontaliers**.
- Les entreprises étrangères implantées en Rhône-Alpes constituent une **réalité économique en constante évolution** :
  - L'analyse pour des secteurs industriels à fort niveau d'internationalisation montre que, sur la période 2000-2010, 35 % seulement des établissements n'ont pas connu de changement de leur actionariat étranger. La majeure partie a soit changé d'actionnaire étranger, soit est devenue ou redevenue totalement française, soit a connu une restructuration de l'un de ses sites.
  - Si ce tissu d'entreprises connaît d'importantes évolutions, la **présence globale des entreprises étrangères s'est accrue** sur la période 2000-2010 : + 13 % pour le nombre d'établissements de 50 salariés et plus et + 6 % pour leurs effectifs salariés.
  - Ce développement de la présence des entreprises étrangères se réalise notamment dans le **tertiaire** et se traduit globalement par une **diversification des nationalités** représentées : 24 en 2000 et 38 début 2010.
- Les investissements en Rhône-Alpes les plus récents (plus de **360 projets d'investissement réalisés entre 2008 et 2010**, hors extension de sites existants d'entreprises étrangères) présentent des caractéristiques assez proches du stock existant d'établissements à capitaux étrangers :
  - Ces projets se partagent entre créations nouvelles d'établissements (58 %) et rachats d'entreprises existantes (42 %).
  - Deux tiers des projets sont le fait de capitaux européens mais les Etats-Unis sont le premier pays investisseur, particulièrement actif pour les rachats. Pour les créations de sites, l'Allemagne est le premier acteur.
  - Les investissements dans l'industrie se font de façon prépondérante par rachat.
  - Les **créations d'établissements sont fréquemment le fait des activités de conseil, d'ingénierie et du commerce interentreprises**. Ces implantations sont assez largement **en lien avec les filières considérées comme porteuses pour l'économie rhônalpine** : écotecnologies et énergies renouvelables, TIC et services informatiques, biotech/santé/médical et tertiaire supérieur.
  - Si les rachats d'entreprises interviennent dans l'ensemble des bassins d'activité, les créations d'établissements montrent par contre **une certaine concentration en région lyonnaise**.
  - Plus de six investissements sur dix sont des sièges sociaux. Parmi les créations d'établissements, un nombre significatif correspond à des transferts de sièges sociaux, en provenance d'autres régions, principalement d'Ile-de-France.

**L'attractivité régionale et l'ancrage territorial** des entreprises à capitaux étrangers constituent ainsi des enjeux importants pour les acteurs du développement économique régional, dans un contexte marqué par une diversité croissante de ces implantations étrangères, à la fois en termes de formes d'implantations, de types d'activités et de nationalités des capitaux.

## Légende photos page 2 de haut en bas :

Jean-Marc BAILLY, Président de la CCIT de l'Ain  
 Jean- Paul POULET, Président de la CCIT de l'Ardèche  
 Joël ROQUES, Président de la CCIT de la Drôme  
 Jean VAYLET, Président de la CCIT de Grenoble  
 Daniel PARAIRE, Président de la CCIT Nord Isère  
 André MOUNIER, Président de la CCIT de Saint-Etienne Montbrison  
 Jean-Bernard DEVERNOIS, Président de la CCIT du Roannais  
 Philippe GRILLOT, Président de la CCIT de Lyon  
 Noël COMTE, Président de la CCIT du Beaujolais  
 René CHEVALIER, Président de la CCIT de la Savoie  
 Guy METRAL, Président de la CCIT de Haute-Savoie

## ➔ 1. Rhône-Alpes parmi les premières régions européennes pour l'implantation d'entreprises étrangères

Les flux d'investissements directs étrangers se sont redressés au plan mondial, l'Europe occidentale demeurant une zone de premier plan pour les implantations d'entreprises étrangères.

Dans ce contexte, la France, avec une contribution déterminante de la région Rhône-Alpes, figure parmi les pays européens les plus attractifs pour les entreprises à capitaux étrangers.

### ➔ Les flux d'investissements étrangers dans le monde se sont redressés

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) dans le monde<sup>1</sup> se sont redressés : selon la CNUCED<sup>2</sup>, les flux entrants d'IDE ont atteint **1 240 milliards de dollars en 2010, soit + 5 %** par rapport à 2009. La tendance est restée haussière au 1<sup>er</sup> semestre 2011 (+ 2 % par rapport au semestre précédent et + 32 % sur un an).

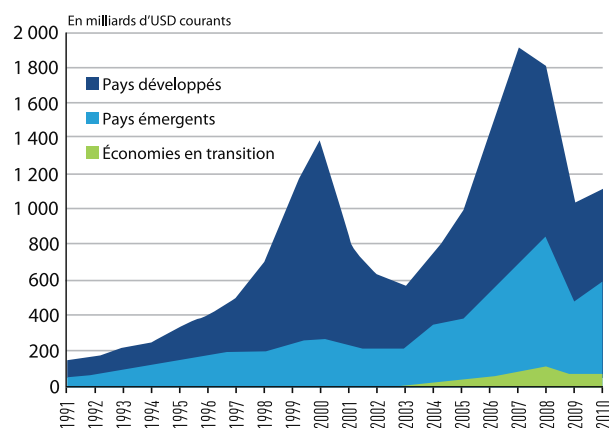
Avec la montée des inquiétudes liées au financement des dettes souveraines et l'instabilité des marchés boursiers, ces flux ont cependant été en décélération depuis l'été 2011. La CNUCED estime néanmoins dans son dernier bulletin que, sauf nouvelle dégradation majeure de l'environnement économique et commercial, les flux d'IDE **pourraient retrouver prochainement leur niveau moyen d'avant-crise.**

Ces flux avaient en effet reculé deux années de suite en 2008 et 2009 (- 16 % en 2008 et - 40 % en 2009), avec notamment un fort repli des fusions-acquisitions. Malgré ces reculs, le niveau des flux d'investissements étrangers restait néanmoins en 2009 nettement supérieur au niveau moyen des années 1990 et même du début des années 2000.

Dans ce contexte de reprise des investissements étrangers, les pays en développement et les pays en transition sont de plus

en plus présents, à la fois comme destinataires mais aussi, dans une proportion moindre, comme sources des investissements mondiaux. Pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2010, ces pays ont accueilli la majorité des investissements étrangers (situation confirmée au 1<sup>er</sup> semestre 2011), alors que leur part atteignait à peine 20 % en 2000. Ils représentent aussi la moitié des 20 premiers pays d'accueil des IDE en 2010.

**Flux d'investissements directs étrangers entrants évolution 1991-2010 (estimations provisoires)**



Source : CNUCED 2011, présenté dans Tableau de bord de l'attractivité de la France 2011

### ➔ L'Europe occidentale reste une destination de premier plan pour les implantations internationales

Dans une économie-monde qui s'organise désormais autour de plusieurs grands pôles de croissance et où les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et autres pays émergents prennent une place de plus en plus grande, la concurrence pour l'accueil des projets internationaux reste très intense et féroce. Si les flux en valeur d'IDE vers l'Europe sont restés orientés à la baisse en 2010, elle demeure une destination de premier plan pour les implantations d'entreprises étrangères. Ces flux se sont d'ailleurs redressés au 1<sup>er</sup> semestre 2011.

Selon le **Baromètre Ernst & Young de l'attractivité de l'Europe**<sup>3</sup>, l'Europe de l'Ouest est considérée par 35 % des décideurs internationaux comme l'une des trois régions les plus attractives au monde pour implanter une entreprise. Elle se classe au **deuxième rang en 2011, juste derrière la Chine passée au 1<sup>er</sup> rang (38 %)** et devant l'Europe centrale et orientale (29 %).

<sup>1</sup> Les IDE retracent les transferts de capitaux entre les entreprises et leurs filiales étrangères. Elles prennent en compte les opérations en capital social (créations et acquisitions d'entreprises), les investissements immobiliers, les bénéfices réinvestis et diverses opérations financières comme des prêts intragroupes.

<sup>2</sup> Rapport sur l'investissement dans le monde 2011, Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement et Global Investment Trends Monitor n°7, octobre 2011.

<sup>3</sup> Baromètre 2011 produit à partir d'une analyse du recensement des implantations internationales d'entreprises et d'une enquête auprès de plusieurs centaines de grands décideurs internationaux du monde de l'entreprise.

Ce baromètre a recensé plus de 3750 décisions d'implantations internationales dans l'ensemble de l'Europe en 2010, soit une progression de 14 % par rapport à 2009. Les emplois associés à ces projets sont estimés à plus de 137 000 (+ 10 %). **L'Europe de l'Ouest concentre les trois-quarts des projets d'implantations européens** et il faut relever que si ces projets y sont en hausse de seulement 11 %, les emplois

induits progressent eux de 21 % par rapport à 2009 (contre - 1 % pour l'Europe centrale et orientale).

Les investisseurs internationaux sondés par Ernst & Young soulignent, comme facteur d'attractivité de l'Europe, la diversité et la qualité de sa main d'œuvre. Le nombre de projets de R&D est d'ailleurs en hausse de 17 %.

## → La France figure parmi les premiers pays européens pour l'accueil des investissements étrangers

En 2010, avec 562 projets d'implantations repérés (+ 6 % par rapport à 2009) représentant 14 922 emplois (+ 12 %), le baromètre de l'attractivité Ernst & Young place la France au **deuxième rang européen pour les implantations étrangères**. Elle est devancée par le Royaume-Uni (728 projets d'implantations, 21 209 emplois) et placée juste devant l'Allemagne (560 projets, 12 044 emplois) qui tend à se rapprocher de la France par rapport aux années précédentes.

Dans un sondage TNT Sofres – AFII (Agence Française pour les Investissements Internationaux) réalisé entre juin et novembre 2010, les deux tiers des investisseurs étrangers jugeaient la France attractive pour y réaliser des

investissements. Selon eux, **les atouts dont bénéficient la France** par rapport aux autres pays européens sont notamment la situation géographique, la qualité de vie, la solidité du système bancaire, le niveau de qualification du personnel, la qualité des infrastructures et la priorité accordée à la R&D et à l'innovation. D'après ce même sondage, 85 % des dirigeants des groupes ayant investi en France tirent un bilan positif de cet investissement (contre 77 % pour la même enquête réalisée mi 2009).

En termes de densité, si l'on rapporte le stock d'IDE au PIB, la France se situe après le Royaume-Uni mais devant l'Allemagne ou l'Italie.

## → 18 % des projets d'investissement en France sont réalisés en Rhône-Alpes

Le recensement des projets d'investissements étrangers en France<sup>4</sup>, réalisé chaque année par l'AFII, avec le concours d'ERAI et des agences départementales de développement économique, permet de mesurer l'attractivité de chacune des régions françaises. Parmi les 782 projets d'investissements étrangers créateurs d'emplois<sup>5</sup> en France en 2010, 138 correspondent à des implantations en Rhône-Alpes soit **18 % du total national**. Rhône-Alpes arrive en **deuxième position derrière l'Ile-de-France**, très loin devant Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et la Lorraine. Le nombre total de projets de ces trois régions est inférieur à celui de Rhône-Alpes.

Si l'on considère les trois dernières années, 2008-2010, Rhône-Alpes occupe également la deuxième position, avec 16 % des implantations, toujours derrière l'Ile-de-France et toujours loin devant les autres régions. Rhône-Alpes attire presque un projet d'implantation sur quatre (24 %) hors Ile-de-France.

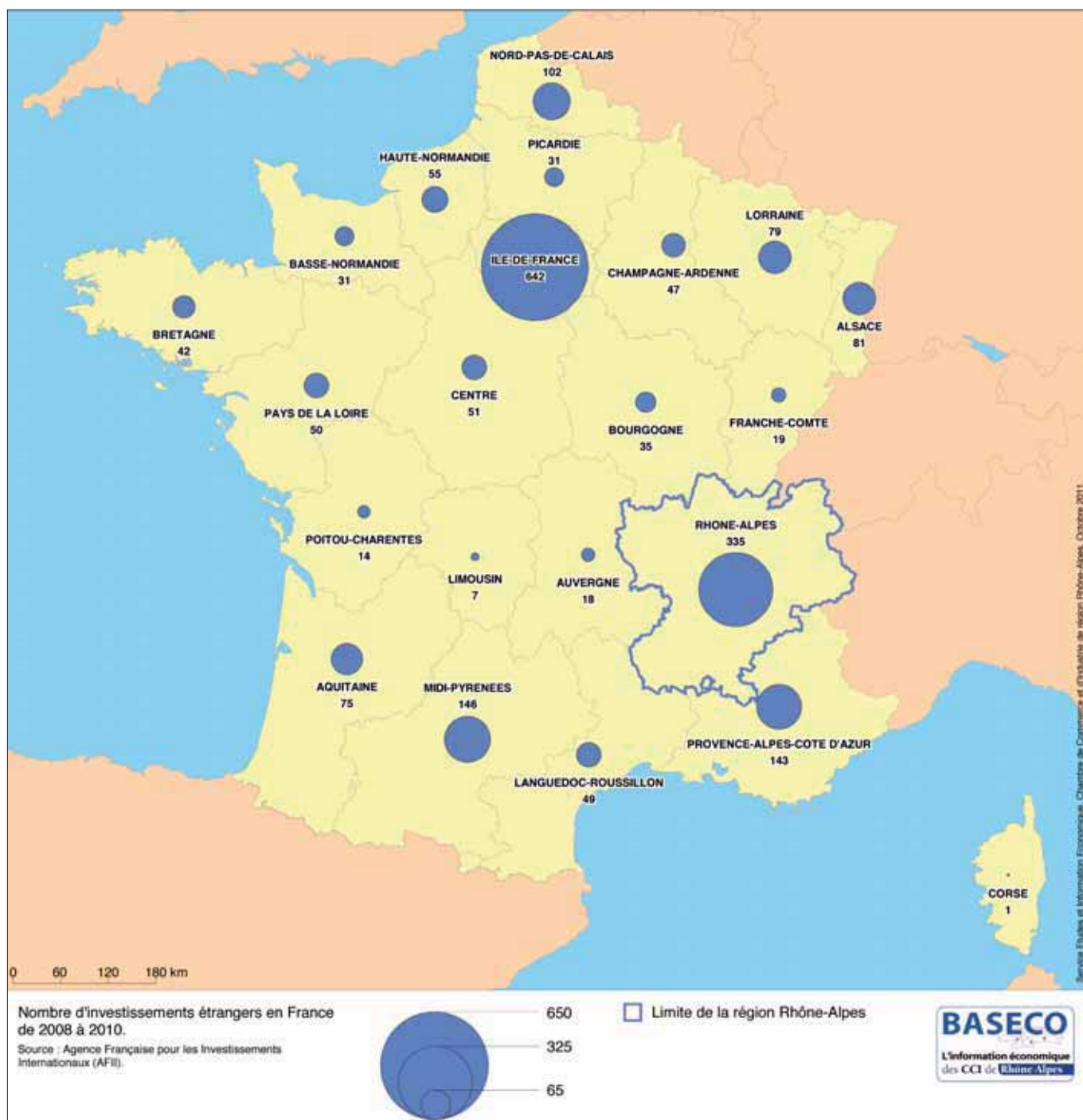
Ce 2<sup>e</sup> rang se vérifie aussi en termes d'emplois créés ou maintenus à 3 ans par ces investissements étrangers. En 2010, les projets d'investissements étrangers correspondaient à des décisions de création/maintien de **4 432 emplois** à 3 ans, soit **14 % du total national**. Sur 2008-2010, le total atteint 11 000 emplois, soit 12 % du total France.

Rhône-Alpes se révèle particulièrement attractive pour les établissements ayant une **fonction de production**, qui est la fonction la plus représentée parmi les projets recensés : elle est ainsi la **1<sup>re</sup> région française** en 2010, totalisant 45 projets soit 19 % du total national. C'est aussi le cas pour la logistique (9 projets sur 37 au plan national). Rhône-Alpes se positionne au 2<sup>e</sup> rang national pour toutes les autres fonctions (notamment 22 % des projets pour les services aux entreprises), hormis pour les points de vente.

<sup>4</sup>L'AFII valide, avec l'accord de ses partenaires dans les régions, les projets d'investissements d'origine étrangère qui permettent de créer ou de maintenir durablement des emplois. Sont pris en compte les créations de sites, les extensions de sites, les reprises d'entreprises en difficulté et les reprises-extensions d'entreprises.

<sup>5</sup>La différence de nombre avec le baromètre Ernst & Young est liée à la différence des méthodes de recensement.

## Nombre de projets d'investissements étrangers par région, de 2008 à 2010



Au plan qualitatif, dans son classement 2011<sup>6</sup>, Cushman et Wakefield positionne Lyon parmi les 20 métropoles européennes les plus attractives. Cette position est réalisée sur les critères suivants : **rapport qualité/prix des locaux d'activité (7<sup>e</sup> rang)**, accès aux marchés, accessibilité, qualité de vie pour les collaborateurs et disponibilité de locaux.

Le baromètre d'attractivité de la France d'Ernst & Young confirme la **forte prédominance de Rhône-Alpes** par rapport aux autres régions françaises (hors Ile-de-France). En 2010, selon son décompte, la deuxième région, Provence-Alpes-Côte

d'Azur, ne totalise que 39 projets d'implantations internationales contre 122 pour Rhône-Alpes.

L'édition 2010 de ce baromètre positionne **Rhône-Alpes comme la troisième région européenne** pour le nombre de projets d'implantations (162 projets pour l'Ile-de-France et 289 pour le Grand Londres). Si les agglomérations de Rhône-Alpes ne figurent pas parmi les villes les plus attractives en Europe (Londres, Paris, Francfort, Milan...), la région tire sa force de ses filières d'excellence et de son maillage urbain.

<sup>6</sup> Ce classement, qui porte sur des villes et non des régions, positionne les métropoles européennes en matière d'attractivité à partir d'une enquête auprès de chefs d'entreprises européens.

## → 2. Panorama des entreprises à capitaux étrangers en Rhône-Alpes

Près de **4 600 établissements dépendent d'une entreprise ou d'un groupe à capitaux étrangers**. S'ils représentent moins de 2 % du nombre total des établissements, leur part de l'emploi salarié est largement plus importante : employant plus de 215 000 salariés fin 2009, ils représentent ainsi **12,4 % de l'emploi salarié** du secteur marchand.

Cette présence d'entreprises à capitaux étrangers se manifeste sous **des formes variées**, toute la palette des établissements étant représentée, des établissements de taille réduite (bureaux de représentation, agences, antennes commerciales), parfois sans salarié, aux grands établissements industriels ou du tertiaire comptant plus de 500 salariés.

Si cette présence d'entreprises à capitaux étrangers se fait sous diverses formes, elle dépend néanmoins fortement des établissements les plus importants :

- les **973 établissements comptant au moins 50 salariés** emploient **81 % de l'effectif salarié** des entreprises à capitaux étrangers,
- les **538 établissements comptant au moins 100 salariés** emploient **les deux tiers de l'effectif**,
- et les **45 établissements de 500 salariés et plus** emploient **20 % de l'effectif**.

### Répartition des établissements par taille

Moins de 5 salariés	1 522	33,2 %
5 à 9 salariés	722	15,8 %
10 à 49 salariés	1 360	29,7 %
50 à 499 salariés	928	20,3 %
500 salariés et +	45	1,0 %
<b>Ensemble</b>	<b>4 577</b>	<b>100,0 %</b>

### Note Méthodologique

Cet état des lieux porte sur les établissements du secteur marchand, employeurs ou non. Sont considérés à capitaux étrangers, les établissements répondant aux critères suivants :

1) établissements d'entreprise dont au moins **30 % du capital sont détenus par une ou des entreprises basées à l'étranger ou,**

2) **établissements de groupe, dont la tête de groupe\* est localisée à l'étranger**. Sont dans ce cas prises en compte les filiales françaises de groupes étrangers. Par contre, les entreprises rhônalpines, dont le capital est détenu par des capitaux étrangers, mais dont la tête de groupe est française, ne sont pas prises en compte.

La barre des 30 % du capital a été retenue pour établir ce dénombrement car ce niveau de participation est significatif dans le capital d'une entreprise. En retenant ce critère, des entreprises ou groupes majoritairement français peuvent être pris en compte.

\* La structure juridique, au plus haut niveau, qui contrôle l'ensemble des entreprises constituant un groupe.

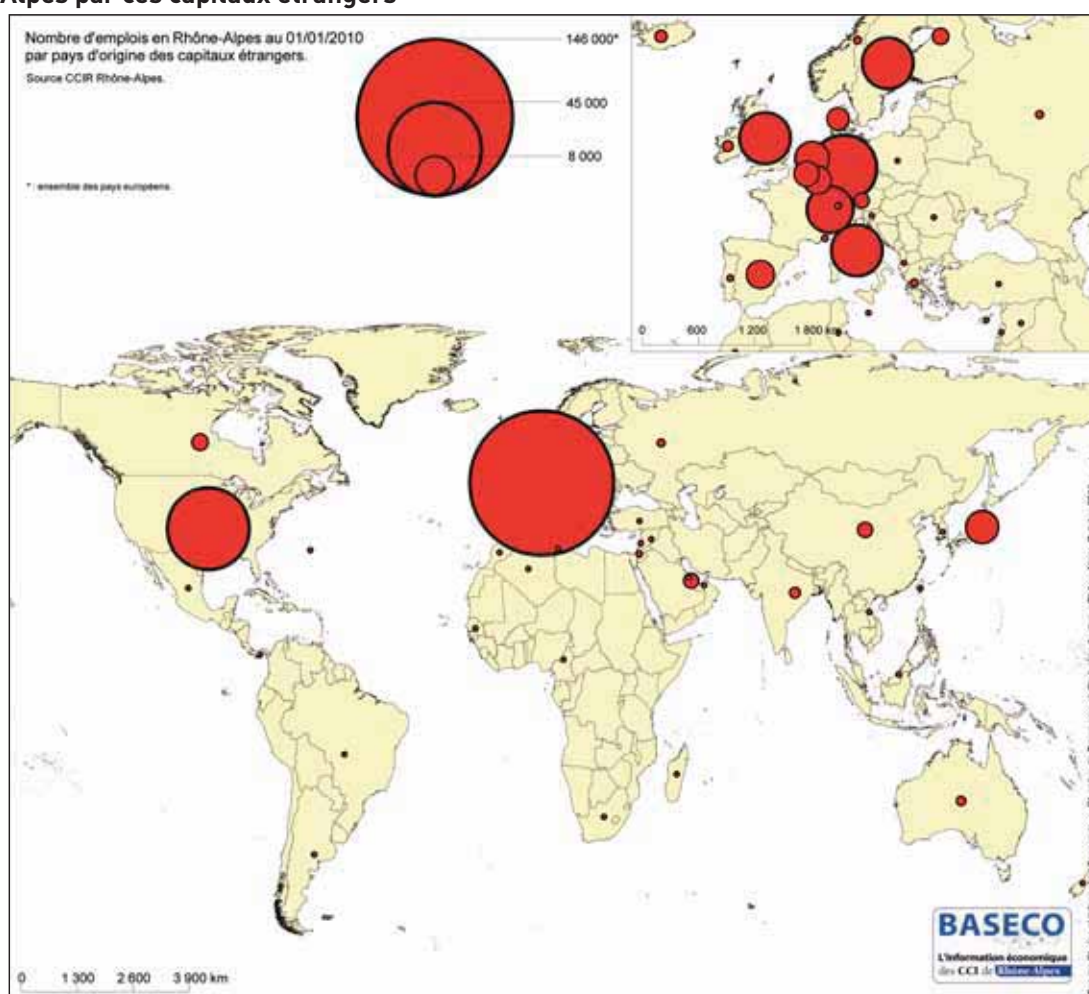
L'inventaire a été réalisé à partir de **l'observatoire des entreprises à capitaux étrangers**, géré et actualisé chaque année par la **CCIR Rhône-Alpes**, via une enquête réalisée dans le cadre du **réseau des CCI de Rhône-Alpes**. Les relations financières entre les entreprises, ainsi que la nationalité des capitaux étant parfois difficiles à connaître, pour parvenir à un état des lieux le plus complet possible, les informations ont d'une part été complétées par les **agences de promotion et de développement économique partenaires** de la publication, et d'autre part enrichies par des informations **provenant de bases de données financières**. C'est pour être en mesure de réaliser cet enrichissement à partir de ces bases de données que la date de réalisation de l'inventaire a été fixée au 01/01/2010. L'observatoire des entreprises à capitaux étrangers de la CCIR Rhône-Alpes dispose néanmoins d'informations actualisées en 2011.

## → Une présence européenne largement majoritaire mais les Etats-Unis sont le premier pays investisseur

Cette présence étrangère est d'abord le fait de capitaux originaires de l'Union européenne : **62 % des établissements et 59 % des effectifs** salariés dépendent d'entreprises ou de groupes d'un Etat membre de l'UE. Si l'on ajoute la Suisse, cela représente deux tiers des salariés des entreprises à capitaux étrangers.

**L'Allemagne est le premier acteur de cette présence européenne** en Rhône-Alpes avec 570 établissements et

**Pays d'origine des capitaux étrangers en Rhône-Alpes, en fonction du nombre d'emplois contrôlés en Rhône-Alpes par ces capitaux étrangers**



Si cette présence étrangère est majoritairement européenne, les **Etats-Unis** sont cependant le premier pays investisseur en Rhône-Alpes avec **800 établissements** totalisant 45 000 salariés, soit près de **21 % de l'effectif total**.











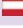















Les autres pays extra-européens les plus présents en Rhône-Alpes sont le **Japon** (147 établissements pour 4 % de l'effectif salarié) et le **Canada** (50 établissements pour 1 % de l'effectif salarié). La **Chine** vient ensuite avec 27 établissements et

14,4 % des salariés des entreprises à capitaux étrangers. Le **Royaume-Uni** totalise le plus grand nombre d'établissements (596) mais avec un effectif total moindre (9 % du total). **L'Italie** figure au 2e rang des pays européens en termes d'effectif salarié, juste devant le Royaume-Uni. La **Suède** figure au 4e rang avec également près de 9 % des salariés, concentrés dans un nombre plus limité d'établissements. La Suisse est représentée par un grand nombre d'établissements (plus de 500) employant 7,4 % de l'effectif total.

près de 1 % de l'effectif salarié.

La taille moyenne des établissements à capitaux étrangers en Rhône-Alpes est de 47 salariés. On constate que cette taille est plus élevée pour les entreprises allemandes, des pays scandinaves, des Etats-Unis et du Japon. Les implantations du Royaume-Uni, du Benelux, de Suisse et d'Espagne sont par contre, en moyenne, de plus petite taille.

## Répartition des établissements par grandes zones géographiques et pays d'origine des capitaux, au 01/01/2010

	Etablissements < à 10 salariés et effectif nd	Etablissements ≥ à 10 salariés	Nombre total d'établissements	Nombre de salariés*	Part des salariés des établissements à capitaux étrangers en Rhône-Alpes
 Allemagne	252	318	570	30 998	14,4%
 Italie	202	200	402	19 444	9,0%
 Royaume-Uni	310	286	596	19 301	9,0%
 Suède	43	105	148	19 172	8,9%
 Pays-Bas	134	118	252	9 137	4,2%
 Espagne	104	75	179	6 966	3,2%
 Luxembourg	167	103	270	6 347	2,9%
 Belgique	103	103	206	5 560	2,6%
 Danemark	22	33	55	4 479	2,1%
 Finlande	7	20	27	2 257	1,0%
 Autriche	15	28	43	1 956	0,9%
 Irlande	13	15	28	854	0,4%
 Grèce	3	2	5	455	0,2%
 Portugal	15	10	25	352	0,2%
Autres Etats membres de l'UE	10	3	13	168	0,1%
 <b>Union européenne</b>	<b>1 400</b>	<b>1 419</b>	<b>2 819</b>	<b>127 446</b>	<b>59,2%</b>
 Suisse	300	217	517	16 039	7,4%
 Islande		10	10	1 349	0,6%
 Norvège	6	8	14	529	0,2%
 Russie		3	3	427	0,2%
Autres pays européens	9	4	13	608	0,3%
<b>Europe</b>	<b>1 715</b>	<b>1 661</b>	<b>3 376</b>	<b>146 398</b>	<b>68,0%</b>
 Etats-Unis	331	470	801	45 072	20,9%
 Japon	71	76	147	8 764	4,1%
 Canada	24	26	50	2 402	1,1%
Emirats du golfe persique	5	14	19	2 212	1,0%
 Chine (avec Hong-Kong)	12	15	27	1 927	0,9%
 Inde	4	9	13	914	0,4%
 Australie	5	6	11	732	0,3%
 Israël	8	8	16	368	0,2%
Autres pays d'Asie/Océanie	12	7	19	400	0,2%
Pays du Maghreb	25	1	26	107	0,1%
Pays d'Amérique centrale et du sud	8	6	14	225	0,1%
Autres pays d'Afrique	2	2	4	69	0,1%
Autres pays du Proche et Moyen Orient	2	1	3	29	0,0%
<b>Hors Europe</b>	<b>509</b>	<b>641</b>	<b>1 150</b>	<b>63 221</b>	<b>29,4%</b>
Mixte (plusieurs pays étrangers)	21	30	51	5 743	2,7%
<b>Ensemble</b>	<b>2 245</b>	<b>2 332</b>	<b>4 577</b>	<b>215 362</b>	<b>100,0%</b>

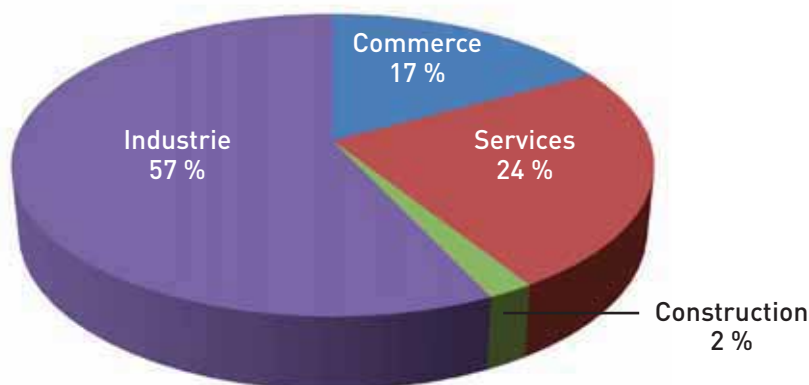
\* Ces effectifs correspondent à la somme des effectifs déclarés au 31/12/2009. Il est conseillé de les utiliser sous forme d'arrondis.

## → Les capitaux étrangers sont d'abord présents dans l'industrie

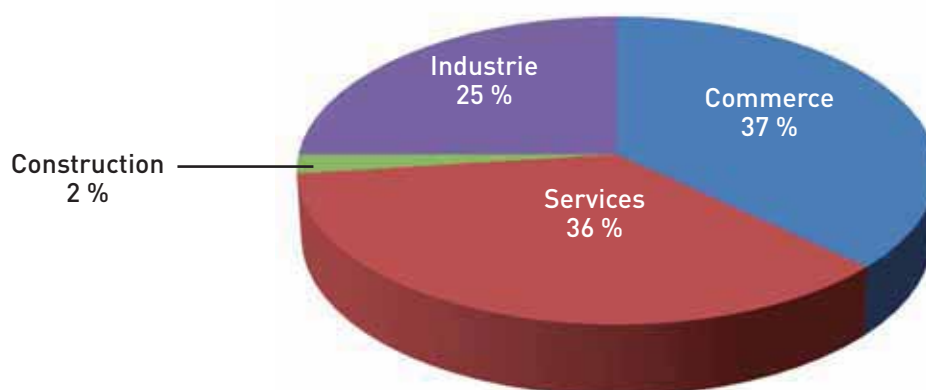
Historiquement, c'est d'abord dans l'industrie rhônalpine que s'est réalisé le développement de la présence des entreprises à capitaux étrangers. Elle demeure le secteur qui contribue le plus à la présence d'entreprises à capitaux étrangers : fin 2009, **57 % des effectifs salariés des entreprises à capitaux**

**étrangers relevaient de l'industrie.** Viennent ensuite les services (24 % des effectifs) et le commerce (17 %). C'est par contre dans le commerce et les services que le nombre d'établissements est le plus important.

Répartition par secteur (en %) des effectifs salariés des entreprises à capitaux étrangers



Répartition par secteur (en %) des établissements d'entreprises à capitaux étrangers



En proportion, l'industrie est aussi le secteur le plus investi par les capitaux étrangers. Plus de **30 % de l'effectif salarié de l'industrie rhônalpine** relèvent ainsi d'une entreprise ou d'un groupe à capitaux étrangers, contre un peu plus de 12 % pour l'ensemble des activités.

Les entreprises à capitaux étrangers sont présentes dans l'ensemble des activités industrielles : elles représentent au moins 19 % des effectifs salariés dans tous les secteurs, à l'exception de l'énergie/eau/déchets, des industries extractives et des industries agroalimentaires.

L'intensité de la présence des entreprises à capitaux étrangers varie toutefois fortement selon les activités : près de **60 % des effectifs salariés dépendent ainsi d'entreprises à capitaux étrangers dans le matériel de transport, les machines et équipements et les produits informatiques et électroniques.**

Viennent ensuite des activités dont un tiers des effectifs dépendent d'entreprises à capitaux étrangers : la chimie, la pharmacie, les produits minéraux non métalliques.

**Répartition des établissements d'entreprises à capitaux étrangers et de leurs effectifs par activité, avec la part dans le total des effectifs de l'activité en Rhône-Alpes, au 01/01/2010**

	Nombre d'établissements	Effectif salarié	Part des salariés de Rhône-Alpes*
Machines et équipements	184	22 878	57,3 %
Matériels de transport	53	15 591	60,9 %
Métallurgie et produits métalliques	165	14 173	22,4 %
Produits informatiques, électroniques et optiques	56	12 488	58,3 %
Chimie et raffinage	83	7 819	34,0 %
Industries agroalimentaires	77	6 647	14,9 %
Équipements électriques	69	6 621	26,5 %
Plasturgie, caoutchouc	100	6 459	26,3 %
Réparation, maintenance	67	4 672	22,2 %
Industrie pharmaceutique	25	4 589	32,7 %
Textile, habillement, cuir	50	4 147	19,2 %
Bois, papier, imprimerie	50	4 103	19,1 %
Autres produits minéraux non métalliques	51	3 974	35,3 %
Energie, eau, déchets, environnement	54	670	4,2 %
Industries extractives	29	266	13,0 %
Autres industries manufacturières	45	7 217	32,6 %
<b>Ensemble industrie</b>	<b>1 158</b>	<b>122 314</b>	<b>30,8 %</b>
Services administratifs et de soutien	475	16 430	9,8 %
Transport et entreposage	147	8 531	8,8 %
Santé humaine	40	5 894	10,9 %
Activités juridiques, comptables, de gestion, ingénierie, contrôle	227	4 901	5,6 %
Hébergement et restauration	217	3 205	3,1 %
Activités informatiques et information	87	3 184	10,9 %
Finances, assurances	208	3 180	5,6 %
R&D**	35	2 088	22,2 %
Autres activités scientifiques et techniques	36	1 075	5,8 %
Edition, audiovisuel et diffusion	40	998	8,3 %
Activités récréatives	10	498	2,2 %
Immobilier	76	267	1,4 %
Télécommunications	6	206	5,2 %
Autres activités de services	35	1 050	0,5 %
<b>Ensemble services</b>	<b>1 639</b>	<b>51 507</b>	<b>5,9 %</b>
<b>Construction</b>	<b>104</b>	<b>4 316</b>	<b>2,7 %</b>
Commerce de gros	1 197	26 230	26,8 %
Commerce de détail	305	6 872	4,3 %
Commerce et réparation automobile	165	4 024	9,7 %
<b>Ensemble commerce</b>	<b>1 667</b>	<b>37 126</b>	<b>12,4 %</b>
Agriculture, sylviculture, pêche	9	99	Ns
<b>Ensemble des activités</b>	<b>4 577</b>	<b>215 362</b>	<b>12,4 %</b>

\* Par rapport aux effectifs au 01/01/2010 (données provisoires), source Pôle emploi. ns : non significatif.

\*\* Ne sont pris en compte que les établissements dont l'activité principale est la R&D.

Globalement, les services apparaissent comme un secteur relativement peu investi par les entreprises à capitaux étrangers : celles-ci emploient moins de 6 % des effectifs rhônalpins du secteur. Pour les établissements spécialisés dans la **R&D**, cette part dépasse néanmoins 20 %. Les services administratifs et de soutien, avec notamment le **travail temporaire** et le **transport/logistique**, sont les activités de services qui totalisent les effectifs salariés les plus importants.

Les entreprises à capitaux étrangers sont également très présentes dans le **commerce de gros** :

- à la fois en termes de nombre d'établissements : près de 1 200 établissements, soit plus d'un établissement d'entreprises à capitaux étrangers sur quatre,
- et en termes de part des capitaux étrangers dans le secteur : 27 % des effectifs salariés du commerce de gros dépendent d'une entreprise à capitaux étrangers.

## Illustrations d'entreprises à capitaux étrangers contribuant au renforcement de filières régionales

### → Aéronautique

**MEGGITT SENSOREX** (Archamps - 74), fabrication de capteurs associés à de l'électronique et d'instruments de mesure. Filiale du groupe britannique Meggitt depuis 2005 et fournisseur de rang 1 d'Airbus, la société construit de nouveaux bâtiments pour répondre au développement de ses activités.

### → Agroalimentaire

**EAUX MINÉRALES DE SAINT-ALBAN** (Saint-Alban-les-Eaux - 42), production de boissons rafraîchissantes. La société fait partie du groupe néerlandais Refresco Holding, un des leaders européens de la production de boissons rafraîchissantes sans alcool. En 2011, l'entreprise a investi 15 millions d'euros dans une cinquième ligne de production innovante sur le plan technologique et d'une capacité de 70 millions de bouteilles.

### → Chimie

**ADISSEO France** (Saint-Clair-du-Rhône et Roussillon - 38), fabrication d'additifs et solutions nutritionnels pour animaux. Filiale du groupe chinois Bluestar depuis 2006, l'entreprise a investi 15 millions d'euros en 2008 et engage 100 millions en 2011 sur ses sites isérois.

### → Energie

**ADIXEN VACUUM PRODUCTS** (Annecy - 74), conception, fabrication et commercialisation de pompes à vide et de détecteurs de fuite. Cette entreprise, devenue filiale du groupe allemand Pfeiffer Vacuum Technology, a entrepris depuis 2009 de se diversifier dans le solaire en développant et produisant des pompes à vide destinées à la fabrication de plaques de silicium.

**BISOL** (Le Bourget-du-Lac - 73), modules photovoltaïques. Le groupe slovène Bisol a implanté en 2010 sa filiale française de distribution au Bourget-du-Lac.

### → Logistique

**AMAZON FR LOGISTIQUE** (Montélimar - 26), distribution de livres, CD, DVD, logiciels, CD-Rom, jeux vidéo, produits d'électronique grand public, jeux et jouets... Le groupe américain de e-commerce a choisi la Drôme en 2010 pour implanter un second centre de distribution logistique en France avec à la clef la création de plusieurs centaines d'emplois.

**BAYER SANTE FAMILIALE** (Saint-Georges-de-Reneins - 69), distribution de produits pharmaceutiques. Installé à Saint-Georges-de-Reneins depuis 2005, Bayer inaugure en 2010 son nouveau centre de relation clients & distribution. Cet investissement a triplé la capacité de stockage du site.

## → Microélectronique

**STMICROELECTRONICS** (Crolles - 38), semi-conducteurs. Le groupe franco-italien STMicroelectronics a investi 6 milliards d'euros sur le site de Crolles entre 2002 et 2012, investissement qui a eu des retombées substantielles en termes d'activités économiques et d'emplois. Crolles 2 : un centre de R&D commun ST-Motorola-Philips pour le développement de puces plus performantes, Nano 2012 : un pôle de R&D de niveau mondial associant ST, IBM, le CEA-Léti, ASML et Mentor Graphics.

## → Pharmacie/Santé

**ADVANCED ACCELERATOR APPLICATIONS** (Saint-Genis-Pouilly - 01), production et commercialisation de radio-pharmaceutiques pour la Tomographie par Emission de Positons. Création en 2002 à Thoiry (01) de cette spin-off du CERN. La construction du premier laboratoire pharmaceutique au Technoparc de Saint-Genis-Pouilly s'achève en décembre 2003. Depuis, cette société européenne basée dans l'Ain a fortement développé son activité.

**CRYO-SAVE France** (Saint-Priest - 69), conservation de cellules de sang de cordon ombilical, recherche en thérapie cellulaire. Le groupe néerlandais Cryo-Save a installé fin 2008 son 5<sup>ème</sup> laboratoire au monde (et 1<sup>ère</sup> implantation en France) à Saint-Priest.

**FRESENIUS MEDICAL CARE – SMAD** (L'Arbresle - 69), développement, fabrication et distribution de matériel de dialyse. Le groupe allemand Fresenius Medical Care est présent à L'Arbresle depuis qu'il a repris la SMAD en 1987. Il vient de choisir sa filiale française pour y implanter une nouvelle ligne de production.

**GENZYME POLYCLONALS** (Lyon - 69), fabrication de spécialités pharmaceutiques pour l'hématologie et la transplantation. Le groupe américain Genzyme a été racheté en avril 2011 par Sanofi Aventis.

## → Equipements de sports et loisirs

**PATAGONIA EUROPE** (Annecy-le-Vieux - 74), produits textiles dans le domaine de l'outdoor, du surf, de la pêche, du ski et de la course à pied. La filiale européenne du groupe américain Patagonia a déménagé en 2004 de Boulogne-Billancourt à Annecy-le-Vieux.

## → Technologies de l'information et de la communication

**MYRIAD France** (Le Bourget-du-Lac - 73). Le groupe suisse Myriad (Esmertec AG) fait l'acquisition en 2009 de l'entreprise Purple Labs. L'opération a donné naissance au plus grand éditeur européen de logiciels pour la téléphonie mobile.

## → Bois

**LUOMAN** (Blyes - 01). La société finlandaise a fait le choix en 2010 du Parc industriel de la Plaine de l'Ain pour y implanter sa filiale «Europe du Sud». Cette implantation d'une entreprise spécialisée dans la construction de maisons et chalets en bois vient renforcer une filière bois très présente dans le département de l'Ain.

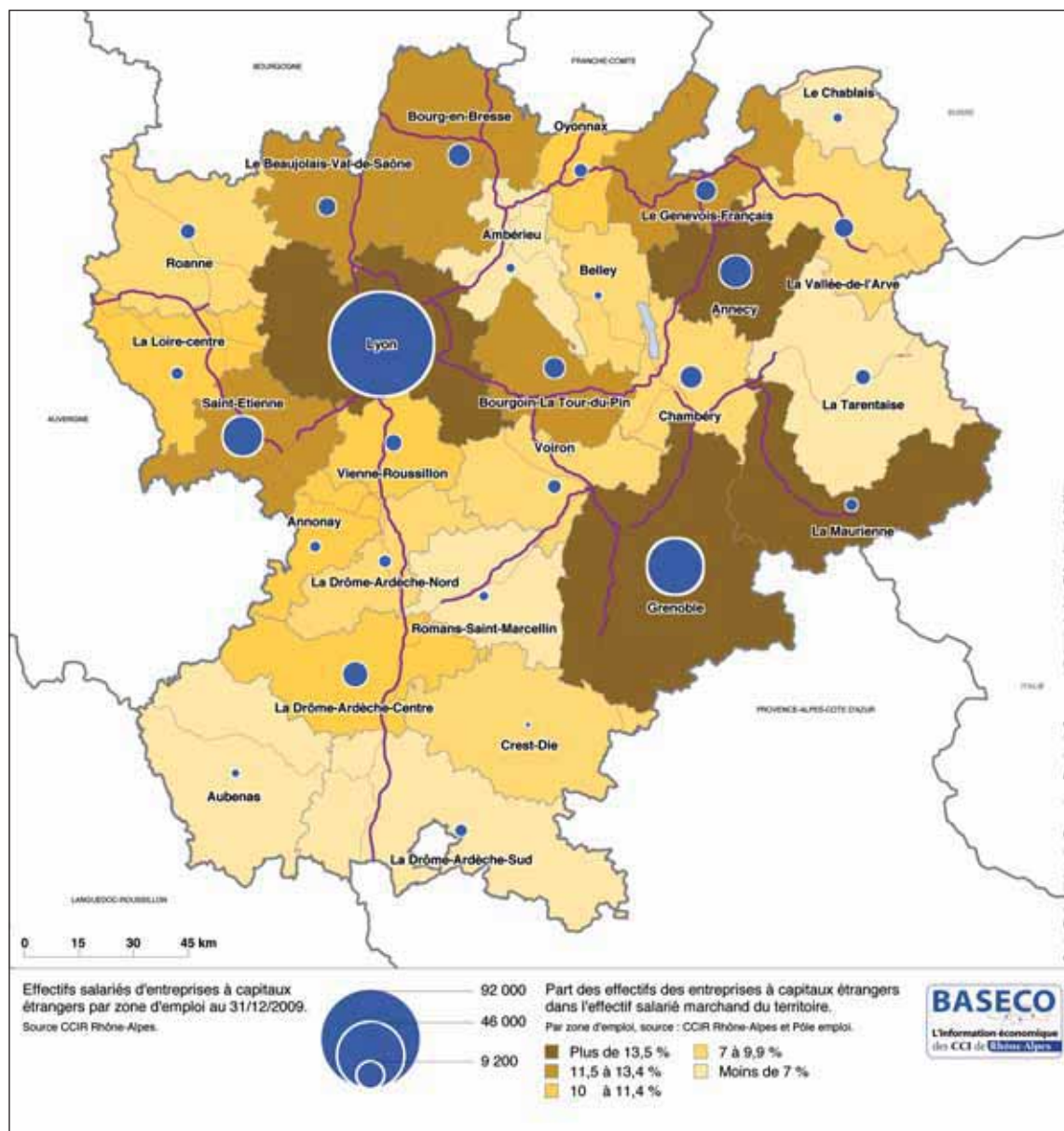
➔ Des entreprises à capitaux étrangers présentes dans toute la région, avec des grandes agglomérations particulièrement attractives et des dimensions frontalières

Les entreprises à capitaux étrangers sont présentes dans l'ensemble de la région. Elles emploient au moins 10 % de l'effectif salarié du tissu économique marchand dans plus de la moitié des zones d'emploi de la région (14 sur 27).

Néanmoins, on note une certaine concentration de ces entreprises dans les bassins des grandes agglomérations. La zone d'emploi de Lyon représente près de 45 % des établissements d'entreprises à capitaux étrangers de Rhône-Alpes et 42 % de leurs effectifs salariés (alors que la part

de la zone d'emploi est de 35 % pour l'ensemble du secteur marchand). La deuxième zone d'emploi pour l'accueil des entreprises à capitaux étrangers est celle de Grenoble, avec 13,6 % des effectifs rhônalpins de ces entreprises (pour une part de l'emploi total de 10,4 %). Puis viennent les zones d'emploi de Saint-Etienne (7,6 % des emplois rhônalpins soit quasiment sa part des emplois du tissu économique marchand) et celle d'Annecy (5,3 % des emplois rhônalpins des entreprises à capitaux étrangers pour une part de 4,6 % pour l'ensemble des emplois).

Répartition des effectifs des établissements d'entreprises à capitaux étrangers par zone d'emploi, avec la part dans l'emploi du tissu économique marchand



<sup>7</sup> Zones d'emploi selon leur définition de 1999.

La dimension frontalière influe également sur l'implantation des entreprises à capitaux étrangers.

Les entreprises à **capitaux suisses** sont ainsi particulièrement bien représentées **en Haute-Savoie et dans l'Ain**. Le département de la Haute-Savoie accueille ainsi 22 % des établissements d'entreprises à capitaux suisses de Rhône-Alpes et 18,3 % de leurs effectifs salariés, soit le double de ses parts pour l'ensemble des entreprises à capitaux étrangers. Cette présence suisse en Haute-Savoie se vérifie à la fois dans l'industrie et dans le tertiaire. Pour sa part, l'Ain accueille 12,4 % des établissements d'entreprises à capitaux suisses de Rhône-Alpes et 10,1 % de leurs effectifs salariés, alors que les parts respectives du département sont de 7,9 % et 7,6 %

pour l'ensemble des entreprises à capitaux étrangers. Cette présence suisse dans l'Ain est d'abord le fait du commerce (gros et détail) et des services.

Les entreprises à **capitaux italiens** sont bien représentées en **Savoie** : ce département accueille 8,2 % des établissements à capitaux italiens de la région et 6,9 % de leurs effectifs, alors que ses parts correspondantes pour l'ensemble des entreprises étrangères sont de 7,3 % et 5,2%. Ces implantations se répartissent entre l'industrie, le commerce et les services. Le **Sud-Isère** concentre une part importante des effectifs salariés des entreprises à capitaux italiens, du fait de très grands établissements du groupe franco-italien STMicroelectronics.

### Répartition des établissements d'entreprises à capitaux étrangers, par département et circonscription de CCIT

	Etablissements	Effectif salarié
<b>Ain</b>	361	16 318
<b>Ardèche</b>	78	4 442
<b>Drôme</b>	247	10 873
<b>Isère</b>	768	45 291
dont Sud-Isère (CCIT de Grenoble)	472	31 835
dont Nord-Isère (CCIT Nord Isère)	296	13 456
<b>Loire</b>	360	21 335
dont Loire Sud (CCIT Saint-Etienne Montbrison)	290	18 594
dont Roannais (CCIT du Roannais)	70	2 741
<b>Rhône</b>	1 920	84 582
dont circonscription CCIT de Lyon	1 795	80 192
dont Beaujolais (CCIT du Beaujolais)	125	4 390
<b>Savoie</b>	336	11 169
<b>Haute-Savoie</b>	507	21 352
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>4 577</b>	<b>215 362</b>

C'est dans la **zone d'emploi de Grenoble** que les entreprises à capitaux étrangers représentent la **part la plus importante de l'emploi local** (16,2 % soit 4 points de plus que la moyenne régionale). Viennent ensuite les zones d'emploi de Lyon (14,9 %), d'Annecy (14,4 %) et de la Maurienne (14,3 %).

Selon les territoires, l'emploi lié aux entreprises à capitaux étrangers est plus ou moins dépendant de quelques établissements. En moyenne en Rhône-Alpes, la moitié de l'effectif salarié des entreprises à capitaux étrangers est

employée par 6 % des établissements (les plus importants). Mais pour la majeure partie des zones d'emploi (16 sur 27), l'emploi apparaît moins concentré (il faut au moins 8 % des établissements pour atteindre la moitié des effectifs salariés). La concentration est par contre forte dans les zones d'emploi de Grenoble (3,3 % des établissements à capitaux étrangers rassemblent plus de 50 % des effectifs), d'Annecy (4,4 %) et également d'Annonay et en Tarentaise. Le ratio est de 5,7 % pour la zone d'emploi de Lyon.

## → Une présence des entreprises à capitaux étrangers qui s'est renforcée depuis 10 ans

Si l'on se base sur les établissements comptant au moins 50 salariés<sup>8</sup>, la présence des entreprises à capitaux étrangers s'est développée en Rhône-Alpes : fin 2009, Rhône-Alpes comptait à la fois **plus d'établissements et de salariés d'entreprises à capitaux étrangers qu'à la fin de l'année 2000**.

Si l'ensemble du tissu des établissements de 50 salariés et plus du secteur marchand a connu un développement au cours de cette période, la croissance a été plus forte pour les entreprises à capitaux étrangers : + 13,3 % pour le nombre d'établissements contre + 6,5 % pour l'ensemble du tissu marchand et + 6 % pour les effectifs salariés contre + 1,5 %.

Conséquence de ces variations, la **part des entreprises à capitaux étrangers dans le tissu régional des établissements de 50 salariés et plus s'est accrue** au cours de la période.

Ce développement de la présence des entreprises à capitaux étrangers s'est **réalisé dans le tertiaire**. La croissance du nombre d'établissements et de salariés a été nettement plus forte que pour l'ensemble du tissu des établissements de 50 salariés et plus dans le commerce et les services. Ces secteurs ont fait plus que compenser un recul du nombre d'établissements d'entreprises à capitaux étrangers (- 28 établissements) et de salariés dans l'industrie-BTP. Mais pour ces derniers secteurs

également, on constate que la variation pour les entreprises à capitaux étrangers est moins défavorable que pour l'ensemble des établissements de 50 salariés et plus.

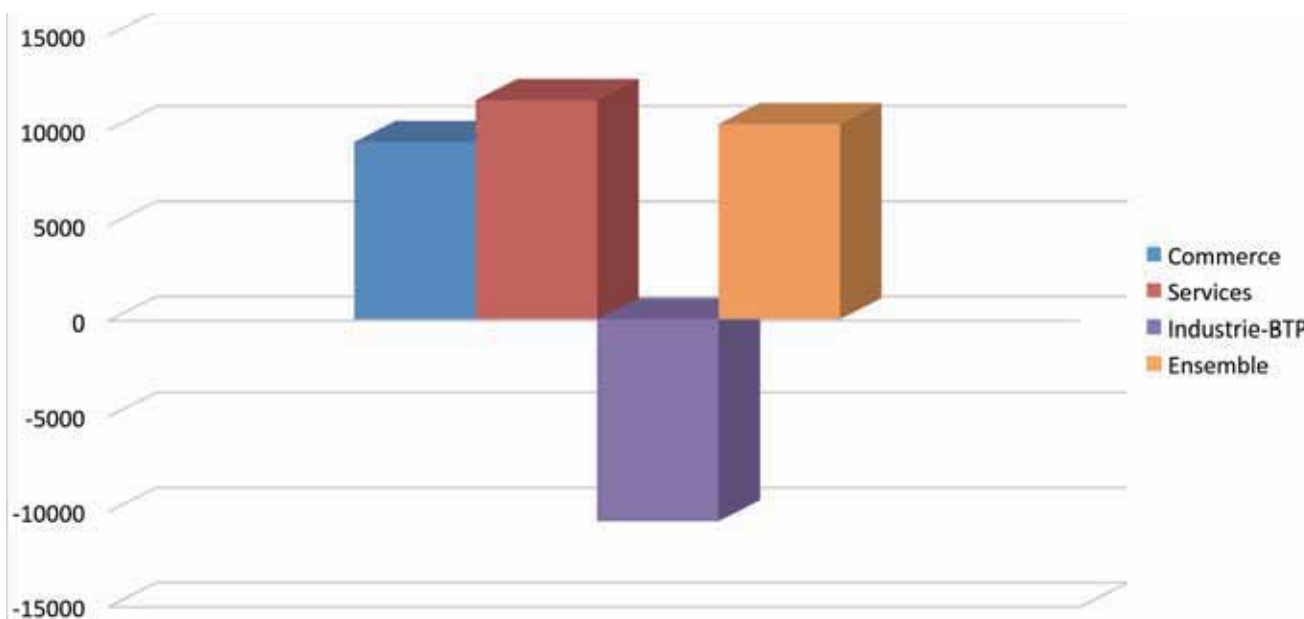
Ce développement de la présence des entreprises à capitaux étrangers s'est accompagné d'une **diversification des nationalités** : alors que l'on trouvait 24 nationalités représentées parmi les établissements de plus de 50 salariés fin 2000, ce nombre est de 38 fin 2009.

La présence de certains des principaux pays investisseurs s'est un peu repliée au cours de la période en termes d'effectif salarié, même si le nombre d'établissements a peu varié : c'est le cas pour la Suisse, les Etats-Unis ou l'Allemagne. La taille moyenne des établissements a ainsi baissé.

La présence des entreprises de l'Union européenne s'est globalement accrue, notamment en provenance d'Espagne, de Finlande, des Pays-Bas et de Suède. Les entreprises japonaises ont également sensiblement accru leur présence.

La présence des entreprises à capitaux étrangers originaires de pays hors OCDE, même si elle reste relativement limitée, s'est sensiblement développée entre 2000 et 2009 : le nombre d'établissements est passé de 5 à 33 et les effectifs salariés ont été quasiment multipliés par cinq.

**Variation de l'emploi salarié des établissements de 50 salariés et plus d'entreprises à capitaux étrangers, entre fin 2000 et fin 2009**



<sup>8</sup>Dans le cadre de cette analyse, la comparaison entre la situation à fin 2000 et à fin 2009 n'a pu être réalisée que pour les établissements comptant au moins 50 salariés. Il faut toutefois souligner que ces établissements concentrent 81 % des effectifs salariés des entreprises à capitaux étrangers en Rhône-Alpes.

## Illustrations d'investissements par des entreprises à capitaux étrangers ayant renforcé des implantations existantes

→ **AXLETECH INTERNATIONAL** (Saint-Etienne - 42), conception, fabrication et commercialisation de ponts, essieux et boîtes de transfert destinés aux applications hors route et véhicules spéciaux civils et militaires. Cette filiale du groupe américain General Dynamics a bénéficié d'un investissement dans un centre d'usinage pour traiter les ponts de grande dimension.

→ **PAUL HARTMANN** (Belleville - 69), distribution de produits médicaux à usage unique. Installé à Villefranche sur Saône depuis 1989, le groupe allemand Hartmann a implanté en 2010 une plate-forme logistique sur le parc d'activité Lybertec de Belleville-sur-Saône. Alors qu'Hartmann France compte dans l'Hexagone deux sites de production et trois sites logistiques, Belleville doit devenir la plate-forme pour l'ouest et le sud de l'Europe.

→ **MARKEM-IMAJE** (Bourg-Lès-Valence - 26), fabrication et distribution de systèmes de codage et de marquage industriels. En 1995, la société Imaje, jeune entreprise innovante, passe sous le contrôle du groupe américain Dover qui a investi en 2010 dans l'extension de son site de Bourg-Lès-Valence.

→ **PAPETERIES DU LEMAN** (Publier - 74), fabrication de papiers. Le groupe Bolloré a vendu en 2009 ses activités papiers minces au groupe américain DRL. Depuis, DRL a investi sur le site de Publier comme cela avait été annoncé lors de la reprise.

→ **PRAMAC France** (Saint-Nizier-sous-Charlieu - 42), fabrication et distribution d'appareils de manutention, de groupes électrogènes, de panneaux solaires photovoltaïques et de mini éoliennes. Le groupe italien Pramac, présent dans la Loire depuis 1998, a regroupé en 2009 sur le site de Saint-Nizier la production de tous les groupes électrogènes portables.

→ **SIGVARIS** (Saint-Just-Saint-Rambert - 42), leader du marché français des bas médicaux de compression, 500 personnes employées à Saint-Just-Saint-Rambert. Le groupe suisse (ex Ganzoni) que la société Tricotage Elastique du Forez avait rejoint en 1997 a investi 8 millions d'euros en 2010 dans un nouveau site de production à Andrézieux-Bouthéon (42).

→ **TORAY FILMS EUROPE** (Saint-Maurice-de-Beynost - 01), production de films polypropylènes bi-étirés métallisés. Le groupe japonais Toray, présent dans l'Ain depuis 1996, a choisi Saint-Maurice-de-Beynost pour implanter une nouvelle unité de production destinée à l'emballage alimentaire. L'activité sur le site a démarré en avril 2010.

→ **ULTRA NOVA SAS** (Roanne - 42), fabrication de lames de scie. Depuis sa reprise en 2008 par le groupe allemand Sägen-Mehring, l'entreprise ne cesse d'investir afin de moderniser son outil de production et d'augmenter sa capacité de production. Elle réalise aujourd'hui plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export, notamment sur le marché européen et la Russie.

→ **MLIMANUTENTION ET LEVAGE INDUSTRIEL** (Janneyrias - 38), matériel de manutention et de levage, portiques, ponts roulants. Précédemment localisée à Chassieu, cette filiale du groupe allemand HADEF s'est implantée en 2009 dans le Nord-Isère, avec un investissement de 1,2 million d'euros pour créer ce nouveau site, comportant 1000 m<sup>2</sup> de locaux pour la production.

## → Un rôle clé dans les échanges extérieurs de la région et en matière d'innovation

Si les entreprises à capitaux étrangers représentent une part croissante du tissu économique de la région, leur importance se mesure aussi par le rôle qu'elles jouent dans le commerce extérieur de la région.

Les entreprises à capitaux étrangers **contribuent ainsi largement aux exportations rhônalpines**<sup>9</sup>. Ainsi, parmi les 100 premiers exportateurs de Rhône-Alpes, plus de 60 sont des entreprises à capitaux étrangers ou filiales de groupes étrangers.

Ces entreprises étrangères, particulièrement contributrices aux exportations rhônalpines, se répartissent en deux parts quasi-équivalentes entre entreprises originaires de l'Union européenne (avec la Suisse) et entreprises originaires du reste du monde. Les deux pays d'origine les plus représentés sont les Etats-Unis (20 entreprises) et l'Allemagne (11 entreprises).

Pour une région comme Rhône-Alpes, dont le dynamisme économique est fortement lié à la capacité d'exportation, les entreprises à capitaux étrangers apparaissent ainsi comme un atout majeur.

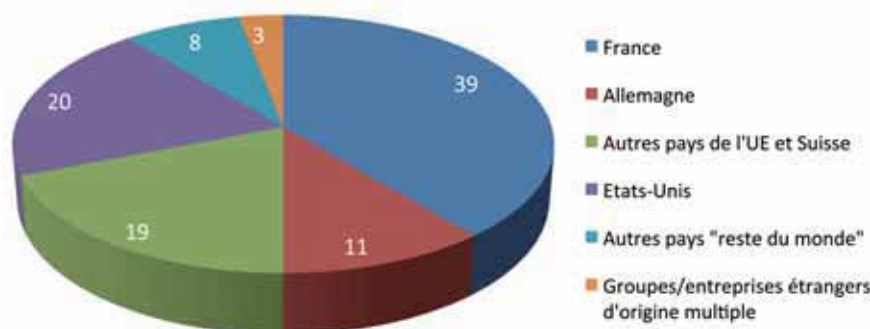
Il faut aussi voir dans les résultats de ce palmarès, une illustration de l'internationalisation des économies : ce rôle des entreprises à capitaux étrangers dans l'export régional est également lié à l'importance des échanges entre firmes d'un même groupe, dans le cadre de l'organisation des chaînes de valeur.

Les entreprises à capitaux étrangers sont également des **acteurs importants pour l'innovation en Rhône-Alpes**. Ainsi, des entreprises rhônalpines, rachetées par des groupes étrangers, sont restées en région des **acteurs majeurs de secteurs à forte intensité technologique** (santé et technologies médicales, chimie, équipements électriques et électroniques...). Des implantations ex-nihilo viennent également **conforter des pôles d'activité de pointe** de la région Rhône-Alpes, la densité de ces pôles et les capacités locales en recherche constituant des facteurs d'attractivité (voir page 12 et ci-après des illustrations d'entreprises étrangères ayant renforcé des filières régionales).

Le phénomène des **pôles de compétitivité** est à cet égard particulièrement révélateur. Pour les 10 pôles de compétitivité basés en Rhône-Alpes, parmi les entreprises qu'ils mettent en réseau, 10 % sont en général des filiales de groupes étrangers (le ratio est inférieur à 10 % pour deux pôles et supérieur à 15 % pour deux pôles).

Si l'on considère les effectifs salariés des entreprises impliquées dans ces pôles de compétitivité, le rôle des groupes étrangers est encore plus significatif. Pour sept pôles de compétitivité, les groupes étrangers représentent ainsi **plus de 25 % des effectifs salariés des entreprises participant aux pôles**.

**Répartition, suivant la nationalité des capitaux, des 100 premiers groupes ou entreprises exportateurs de Rhône-Alpes en 2010**



### Répartition des pôles de compétitivité basés en Rhône-Alpes en fonction de la part des groupes étrangers dans les effectifs salariés des entreprises adhérentes au pôle

< 10 % de l'effectif salarié	10 à 24,9 % des effectifs salariés	25 à 32,9 % des effectifs salariés	33 % et + des effectifs salariés
Imaginove	Plastipolis, Axelera	Minalogic, Viaméca, LUTB, TENERDIS	Arve Industries, Lyon Biopôle, Techtera

Source : réalisé à partir des Tableaux de bord des pôles de compétitivité 2011 (DATAR-DGCIS). Les statistiques portent sur les effectifs en 2009.

<sup>9</sup> Palmarès des 100 premières entreprises rhônalpines (siège en Rhône-Alpes) à l'export, source Douanes, année 2010.

## Illustrations d'entreprises à capitaux étrangers ayant choisi Rhône-Alpes pour implanter des centres de décision ou des unités de recherche et développement

→ **ALFA LAVAL SAS** (Saint-Priest – 69), équipements et systèmes d'échange thermique, de séparation de phase et de transfert de fluides. En janvier 2009, le groupe suédois Alfa Laval, déjà implanté en Rhône-Alpes, transfère le siège social de sa filiale française de la région parisienne à Saint-Priest. Le nouveau site emploie plus de 70 salariés.

→ **KRANNICH SOLAR** (Félines – 07), commerce de gros en panneaux photovoltaïques. L'entreprise est détenue à 100 % par Krannich Solar GMBH (200 salariés). Cette société allemande fondée par Kurt Krannich a installé sa filiale française en Ardèche en avril 2008 (25 salariés).

→ **ATRENTA France** (Grenoble - 38), centre de R&D. Le groupe américain Atrenta implante en 2010 à Grenoble un nouveau centre de R&D sur les logiciels d'automatisation de la conception électronique.

→ **PRESTO ENGINEERING EUROPE** (Grenoble – 38), services pour l'industrie du semi-conducteur. La société californienne, qui a lancé le concept de « labless engineering » pour tester et caractériser les composants, a implanté en 2009 à Grenoble son siège « Europe ».

→ **CREAFORM France** (Fontaine - 38), conception, fabrication et commercialisation de systèmes de mesure tridimensionnelle. Le groupe canadien Creaform rachète en 2008 la société grenobloise ActiCM puis décide en 2009 de regrouper ses trois bureaux français sur le pôle grenoblois et d'en faire son siège Europe. En 2010, l'entité renforce ses activités de R&D et devient le centre technique de SAV pour tout le territoire européen.

→ **WESTPORT POWER France** (Lyon - 69), solutions de transport et motorisation avec des gaz et carburants à faibles émissions de CO2. Fin 2010, l'entreprise canadienne choisit Lyon pour implanter son siège Europe.

## Les entreprises à capitaux étrangers : une

Si la présence des entreprises à capitaux étrangers au sein du tissu économique rhônalpin a connu une progression régulière au cours des dernières décennies, dans le contexte d'intégration européenne et d'internationalisation des économies, la population constituée par ces entreprises connaît des changements de grande ampleur.

Ces changements apparaissent lorsque l'on observe le devenir des entreprises étrangères sur quelques années.

Dans le cadre de la réalisation de ce Coup de projecteur, nous avons examiné **la situation en 2010 d'établissements industriels à capitaux étrangers qui étaient présents en région Rhône-Alpes en 2000**. L'analyse porte sur les établissements de 50 salariés et plus<sup>10</sup> appartenant

à **7 secteurs industriels** majeurs de la région et dont l'internationalisation du tissu d'entreprises est significative, soit un total de 311 établissements :

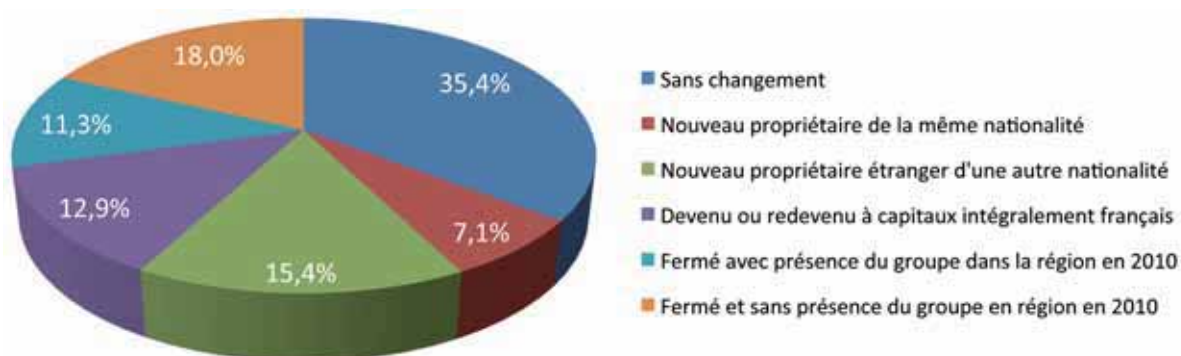
- l'industrie chimique,
- la pharmacie/santé,
- la transformation des matières plastiques,
- la fabrication de machines et équipements,
- la fabrication de machines de bureau, de matériel informatique et de composants électroniques,
- la fabrication de machines et appareils électriques,
- la métallurgie et la mécanique.

### 6 établissements sur 10 sont toujours des établissements à capitaux étrangers

Seuls un peu plus d'un tiers des établissements (35,4 %) sont exactement dans la même situation 10 ans après, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la même entreprise dont l'actionariat

a gardé la même nationalité. 7,1 % ont été rachetés par une société de même nationalité. Au total donc **42,5 % des établissements ont conservé la même nationalité**.

Situation en 2010 des établissements à capitaux étrangers existants en Rhône-Alpes en 2000



<sup>10</sup> Les données « historiques » n'étaient disponibles que pour les établissements de cette taille.

# réalité en constante évolution

Si l'on prend en compte les entreprises qui ont pu changer de nationalité (étrangère) au cours de la période<sup>11</sup>, **près de 6 établissements sur 10 (57,9 %) demeurent des établissements sous pavillon étranger.**

Les autres ont soit totalement **disparu (18 % du total)** ou **fermé avec une présence maintenue** du groupe dans la région (11 %), soit - le résultat est significatif - sont **devenus, ou redevenus, des établissements d'entreprises françaises, sans capitaux étrangers (40 cas, soit 12,9 % de l'ensemble)**<sup>12</sup>.

**Plus la taille de l'établissement est limitée, plus le taux de disparition est important.** Si ce taux est de 12 % pour les établissements qui avaient au moins 500 salariés en 2000 et de 21 % pour ceux entre 150 et 499 salariés, il monte à 34 % pour les 100 à 149 salariés et à 41 % pour les moins de 100 salariés.

Si la proportion d'établissements ayant cessé leur activité 10 ans après peut paraître assez élevée, il faut observer que **dans près de 4 fermetures sur 10, le groupe propriétaire de l'établissement en 2000 est toujours présent en région Rhône-Alpes en 2010.** Cette situation regroupe différents cas de figure : déménagement de l'établissement existant en 2000 sur un autre site dans la région<sup>13</sup>, maintien d'un autre établissement existant déjà en 2000, regroupement des activités de plusieurs établissements sur un seul site, création ou rachat depuis 2000 d'une autre activité dans la région...

**La fermeture d'un établissement ne signifie donc pas nécessairement que le groupe propriétaire se soit désengagé de la région Rhône-Alpes ;** dans certains cas, la fermeture s'inscrit même dans un processus de renforcement de la présence du groupe en région dans la décennie.

## Le statut de siège social ne semble pas déterminant dans l'évolution de la situation des établissements

Sur les 311 établissements industriels observés, les **deux tiers d'entre eux avaient le statut de siège social en 2000.** L'évolution comparée sur la décennie 2000-2010 ne fait ressortir **aucune différence significative** quant à l'évolution de ces établissements avec ceux qui n'étaient pas des sièges sociaux.

On peut cependant relever que le taux de fermeture des sièges sociaux est légèrement inférieur (28 % contre 32 %) et que la proportion relative d'établissements devenus ou redevenus français est un peu supérieure parmi les sièges sociaux.

Il ne semble **pas non plus exister de déterminisme géographique particulier** dans l'évolution des 311 unités de production ; la proportion d'établissements ayant un effectif en baisse, comme le taux de disparition sur la décennie, sont assez proches d'un département à l'autre.

En termes de nationalité des capitaux, la **transformation des matières plastiques apparaît globalement comme le secteur le plus stable.** En 2010, pratiquement la moitié des unités de production de ce secteur n'ont pas changé de propriétaire et ont conservé la même nationalité pour leurs capitaux. Le secteur des **machines et équipements** apparaît aussi relativement stable : 39 % des établissements n'ont connu aucun changement, 47 % au total ont conservé la même nationalité. A l'inverse, dans le secteur des machines et appareils électriques, seul 1 établissement sur 5 n'a connu aucun changement.

**La proportion d'établissements devenus ou redevenus français est la plus forte dans la pharmacie/santé (28 %), la chimie (18 %) et la métallurgie/mécanique (14 %).** Elle ne dépasse pas 10 % dans les autres secteurs.

<sup>11</sup> Changement de nationalité qui peut ne pas avoir concerné directement l'entreprise, mais sa « tête de groupe ».

<sup>12</sup> *Idem supra.*

<sup>13</sup> Les quelques établissements ayant fermé pour emménager sur un site de la même commune ou d'une commune limitrophe ont été considérés comme « sans changement ».

## → 3. Profil des investissements récents

### → Plus de 360 établissements créés ou rachetés de 2008 à 2010

Au cours des trois dernières années (2008-2010), l'attractivité de la région Rhône-Alpes a conduit des investisseurs étrangers à choisir la région pour y concrétiser 364 projets d'implantation<sup>14</sup> dont 211 (58 %) sont des créations nouvelles d'établissements (ou « greenfields »), y compris par transfert de site, et 153 (42 %) correspondent à des rachats d'entreprises. Il convient d'observer qu'avant leur rachat, pour plus d'un tiers des établissements concernés (36 %), l'entreprise était déjà détenue par des capitaux étrangers.

L'ensemble de ces investissements représente un effectif proche de 20 000 emplois salariés<sup>15</sup> dont un peu plus de 17 000 pour les établissements rachetés. L'effectif moyen des établissements nouveaux atteint 11 salariés contre 112 pour celui des établissements rachetés, sachant que cette moyenne beaucoup plus élevée s'explique pour une bonne part par le rachat de plusieurs établissements ayant un effectif très important.

Les différences de taille entre établissements sont assez marquées. Beaucoup d'entre eux sont de très petite taille, surtout parmi les établissements créés ex-nihilo : un tiers de ceux-ci compte un seul salarié ou un gérant non salarié. Dans l'ensemble, 39 % des établissements ont moins de 5 salariés. A l'inverse, 17 établissements, objets de l'investissement, ont un effectif au moins égal à 250 salariés ; ils représentent

48 % des effectifs totaux. Pour 16 d'entre eux, pour l'essentiel industriels, le projet d'investissement correspond à un rachat.

Une vingtaine de ces investissements - concernant tous des établissements déjà existants - a été conduite par des fonds de pension ou des organismes financiers étrangers et quelques opérations ont été effectuées par des personnes physiques, mais la très grande majorité de ces 364 investissements est le fait d'entreprises ou de groupes étrangers non financiers.

Signe de l'attractivité spécifique de la région, on observe que parmi les créations d'établissements, 20 correspondent au transfert en Rhône-Alpes d'un siège social qui était auparavant situé en Ile-de-France pour 13 d'entre eux ou dans une autre région française. Il s'agit en grande majorité d'entreprises commerciales, de diverses nationalités.

### → Deux investissements étrangers sur trois sont le fait de capitaux européens

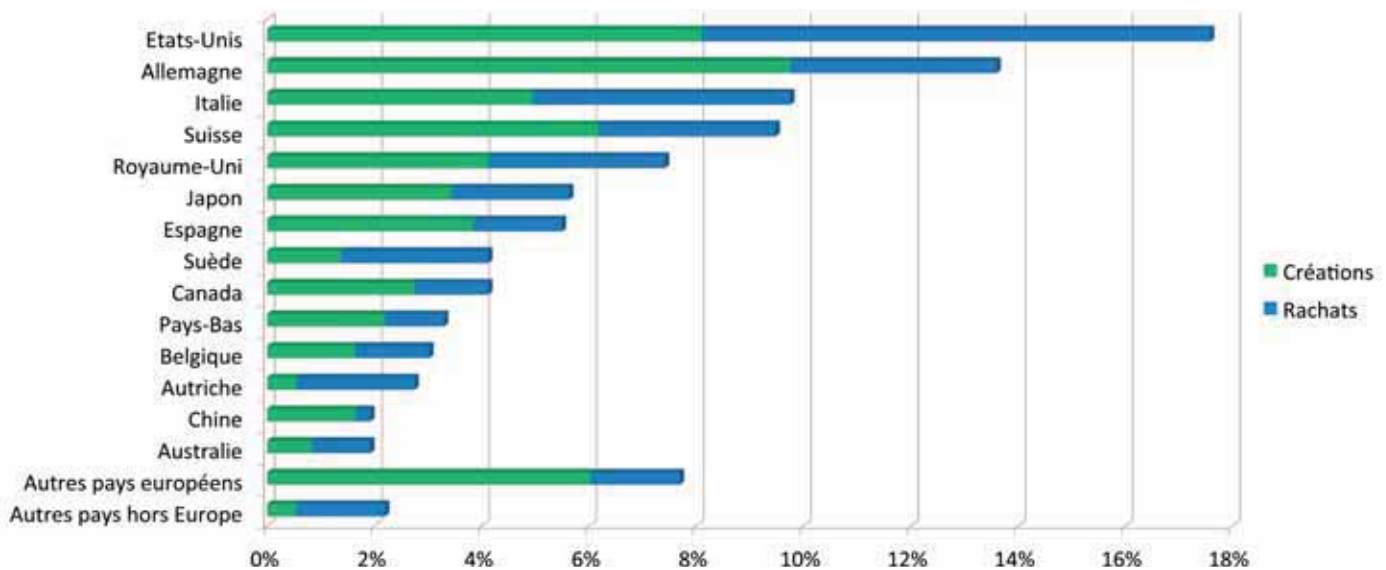
Avec près de 18 % des projets, les Etats-Unis sont le premier pays d'origine des capitaux mobilisés pour ces investissements entre 2008 et 2010. Ils devancent l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, le Royaume-Uni et le Japon. Ce palmarès est proche de celui correspondant à l'ensemble

des établissements à capitaux étrangers : on note toutefois que la Suisse est au 4<sup>e</sup> rang pour les projets d'investissement nouveaux, alors que ce rang est occupé par la Suède pour l'ensemble des établissements.

<sup>14</sup> Les critères d'identification des entreprises à capitaux étrangers sont les mêmes que ceux utilisés précédemment pour répertorier l'ensemble des établissements à capitaux étrangers présents en Rhône-Alpes. Par rapport à l'inventaire réalisé par ERAI pour l'AFII, les investissements supplémentaires dans une entreprise déjà détenue ne sont pas pris en compte. Par contre, tous les rachats d'entreprises sont ici pris en compte. Les établissements qui ont fait l'objet d'un investissement sur la période 2008-2010 et qui ont disparu à ce jour ont été pris en compte dans l'analyse.

<sup>15</sup> Le nombre d'emplois considéré pour les établissements créés est celui constaté en 2010 ou à défaut, pour certaines créations récentes, celui qui était attendu dans les 3 ans suivant l'ouverture.

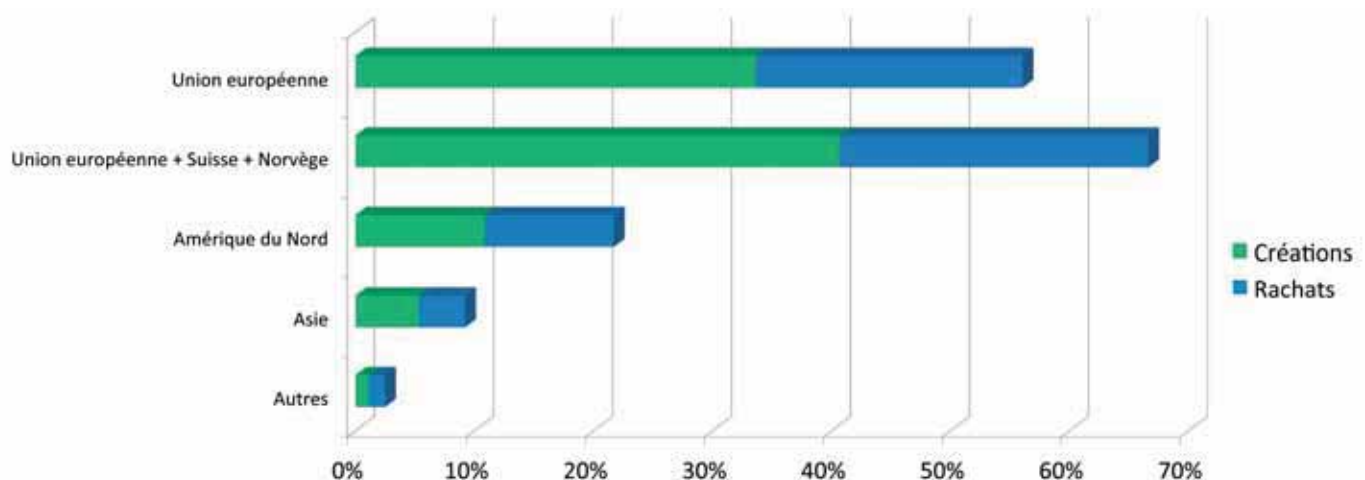
### Répartition par nationalité de la maison-mère des 364 investissements à capitaux étrangers (rachats et créations) entre 2008 et 2010



56 % des projets sont le fait des pays de l'Union européenne (5 points de moins que pour le tissu d'établissements à capitaux étrangers existants). **En incluant la Suisse et la**

**Norvège, la part de l'Europe monte à deux tiers du total,** loin devant l'Amérique du Nord (21,7 %) et l'Asie (9,2 %).

### Répartition par grande zone géographique de la maison-mère des investissements à capitaux étrangers (rachats et créations) en Rhône-Alpes entre 2008 et 2010



Il n'y a pas de différence radicale dans l'origine des capitaux étrangers selon qu'il s'agit de créations ou de rachats. On observe néanmoins que **la part de l'Amérique du Nord,** et notamment celle des Etats-Unis, est **plus forte pour les rachats d'établissements que pour les créations.** **La situation est inverse pour l'Europe** dans son ensemble, avec des différences néanmoins suivant les pays. Si la part de la Suède et de l'Italie est moindre dans les créations que dans les rachats, elle est plus forte pour la Suisse, l'Espagne et surtout pour **l'Allemagne.** Si cette dernière représente 9,2 % des rachats, elle concentre en effet 16,8 % des créations d'établissements, ce qui fait d'elle, en nombre de projets, le **premier pays d'origine des capitaux étrangers pour les**

**créations** devant les Etats-Unis (14,0 %), la Suisse (10,7 %) et l'Italie (8,5 %).

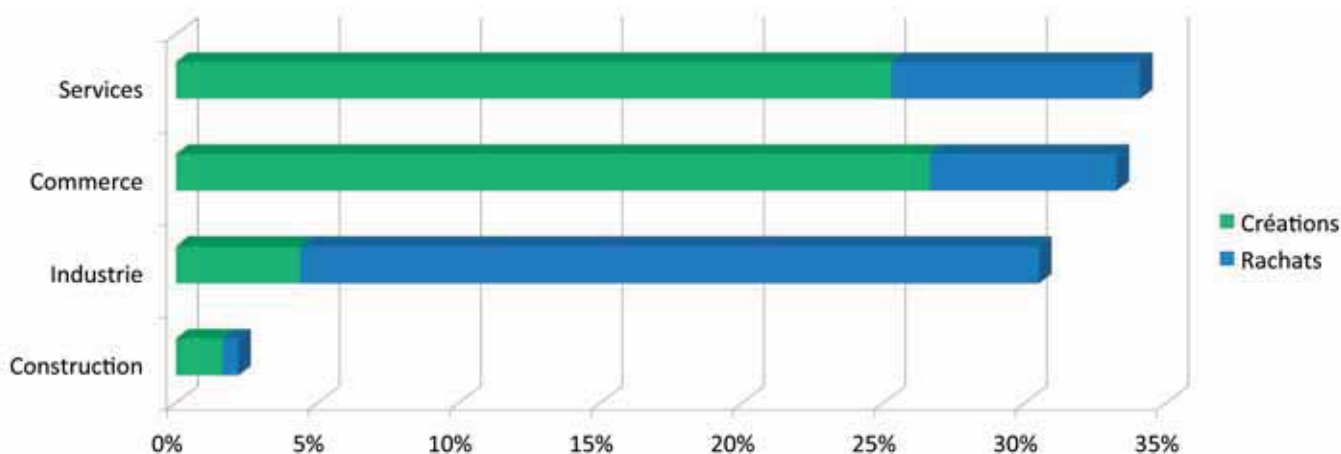
Ce sont les **entreprises japonaises qui apparaissent comme le premier employeur** pour ces projets d'investissements étrangers réalisés de 2008 à 2010, avec un peu plus de 20 % du total des emplois liés à ces investissements. Viennent ensuite les Etats-Unis (18,1 %), l'Italie (12,2 %), l'Allemagne (9,2 %), le Royaume-Uni, la Suisse et la Suède. Cette position du Japon s'explique par deux investissements majeurs et notamment une opération d'augmentation de capital concernant près de 3 000 salariés qui a constitué de très loin le principal projet étranger de la période. Il convient donc de relativiser la portée de ce résultat.

## → Une grande diversité d'activités, avec de nettes différences entre les établissements rachetés et ceux créés ex nihilo

Les activités concernées sont très diverses. Les activités de services concentrent un tiers des projets d'investissement réalisés (34 %). C'est également le cas du commerce (33 %).

L'industrie représente à peine moins (31 %). La construction (2 % des investissements) occupe une place marginale.

Répartition par grand secteur d'activité des investissements à capitaux étrangers (rachats et créations) entre 2008 et 2010



Cet équilibre entre industrie, commerce et services cache une **structuration très différente entre les rachats d'établissements et les créations ex nihilo**. Si **l'industrie représente plus de 60 % des rachats par des capitaux étrangers, elle concerne seulement 8 % des créations**. Symétriquement, la part des créations est deux fois plus forte que celle des rachats pour les services et trois fois plus forte pour le commerce qui rassemble 46 % du total des créations.

Les **établissements industriels rachetés par des capitaux étrangers sont de natures très diverses** et appartiennent à de nombreux secteurs d'activités : machines et équipements (14 % des rachats industriels), industries alimentaires (11 %), papier-carton (8 %), équipements électriques (8 %), industrie chimique (8 %), métallurgie (6 %), produits métalliques (6 %), produits informatiques et électroniques (6 %)...

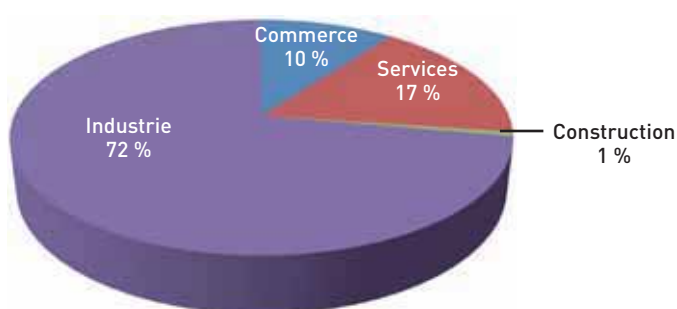
Les activités de services créées ex nihilo se concentrent principalement dans deux secteurs :

- les **activités de conseil, scientifiques et techniques** (ingénierie, R&D...) qui représentent 45 % des créations dans les services,
- les **activités d'information et de communication** qui en regroupent 23 %, sachant que pour les deux tiers d'entre elles il s'agit d'activités informatiques.

On trouve ensuite diverses activités de **services aux entreprises**, comme le transport et la logistique. Les activités tournées vers les particuliers sont relativement peu nombreuses.

A près de 90 %, les commerces créés par des capitaux étrangers entre 2008 et 2010 sont des établissements de commerce de gros. Ceux-ci, au nombre de 86, constituent 40,8 % des créations de la période. Les établissements de commerces de gros représentent 28,3 % de l'ensemble des projets d'investissement réalisés (rachats et créations) de la période, soit une proportion de 2 points supérieure à celle qui est la leur dans le tissu régional des établissements à capitaux étrangers. Ils couvrent une très large palette de produits, tant pour les articles de grande consommation que pour les produits destinés aux entreprises. **Le fort attrait manifesté par les investisseurs étrangers pour Rhône-Alpes en matière de commerce de gros** est une spécificité de la région, qui s'explique notamment par la diversité de son tissu économique et par sa position géographique centrale en France et en Europe. Près de 60 % des établissements de commerce de gros nouvellement créés ont moins de 5 salariés.

Répartition par grand secteur d'activité des effectifs des investissements à capitaux étranger entre 2008 et 2010



**61 % de l'ensemble des établissements sont des sièges sociaux**, cette proportion est assez semblable pour les créations (59 %) et pour les rachats d'établissements (64 %).

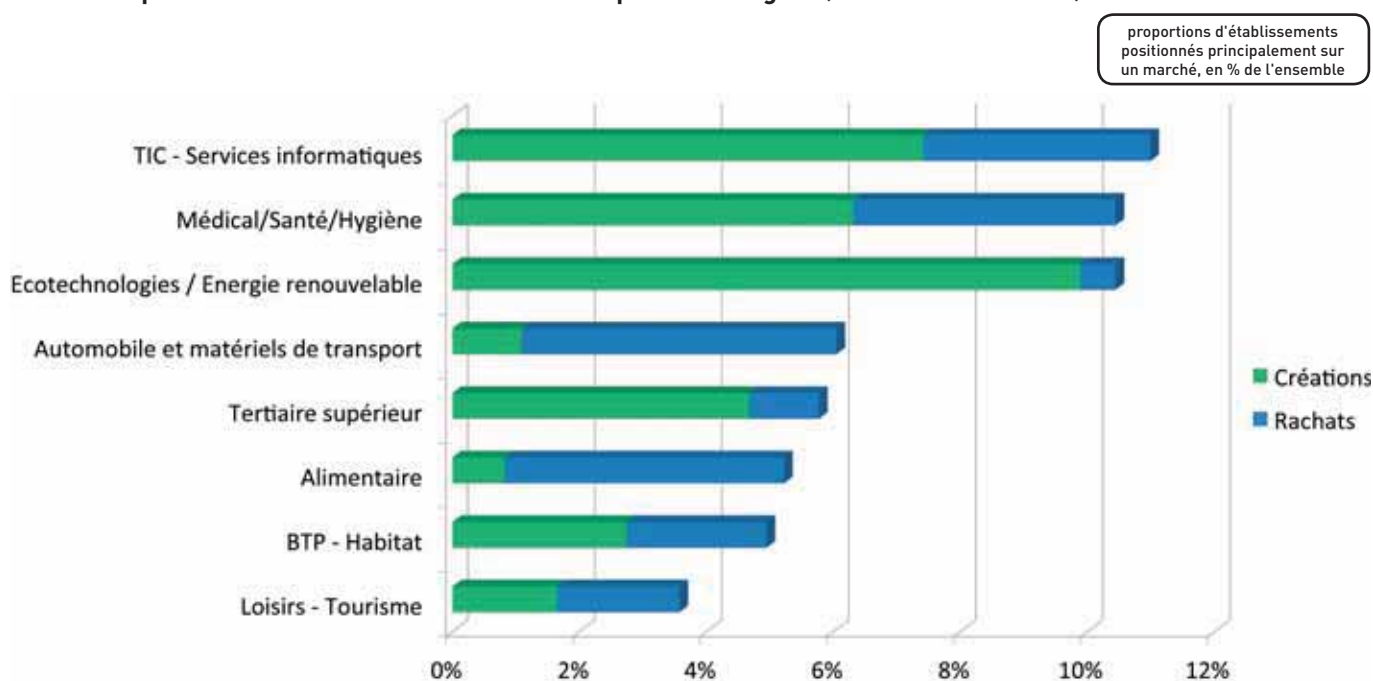
Il faut observer qu'**indépendamment du statut de siège social, des établissements peuvent assurer des fonctions de décision** au sein de leur groupe, par exemple au niveau de l'organisation des ventes ou de l'accueil d'une partie des équipes de direction « France » ou « International ». Plus de 18 % des implantations créées ex nihilo qui ne sont pas des sièges sociaux déclarent exercer de telles responsabilités. Ce pourcentage est d'autant plus important que dans le temps, on peut penser que quelques unes d'entre elles devraient se voir attribuer par leur groupe de nouvelles fonctions de décision.

10 % des projets d'investissement à capitaux étrangers réalisés

entre 2008 et 2010, aussi bien pour les rachats que pour les créations, assurent **une fonction principale de R&D**, qu'il s'agisse d'une fonction unique ou d'une fonction associée à une autre activité, de production ou autre.

Si l'**industrie** représente moins d'un tiers du nombre total des projets d'investissement réalisés de 2008 à 2010 et une faible part des créations d'établissements, elle génère, grâce en particulier à plusieurs opérations d'importance, **près des trois quarts des effectifs** liés à ces projets, soit sensiblement plus que son poids dans l'ensemble des implantations étrangères de la région (57 %). L'industrie concentre 79 % des emplois salariés des établissements rachetés et 23 % des emplois des établissements créés. Pour ces derniers, la part des services est de 45 %, celle du commerce de 31 % et celle de la construction de 1 %.

### Principaux marchés des investissements à capitaux étrangers (rachats et créations) entre 2008 et 2010



Reflète de la diversité des filières de l'économie régionale, ces établissements d'entreprises à capitaux étrangers exercent leur activité sur **de nombreux marchés**<sup>16</sup>. Pour les établissements rachetés, les trois principaux domaines d'activité sont l'automobile et les matériels de transport, l'alimentaire et le secteur médical/santé/hygiène. Chacun d'entre eux regroupe 10 à 12 % de l'ensemble des projets de rachat.

**Pour ce qui concerne les créations d'établissement, les principaux domaines d'activité sont ceux qui sont**

**généralement considérés comme particulièrement porteurs d'avenir** pour les économies occidentales :

- les écotechnologies et les énergies renouvelables (17 % du total des créations),
- les technologies de l'information et de la communication et les services informatiques (13 %),
- le secteur médical/santé/hygiène (11 %),
- les services de tertiaire supérieur (8 %).

<sup>16</sup> L'affectation d'un établissement à un marché a été faite sur la base de la principale activité connue de l'entreprise.

## → Les créations d'établissements sont plus concentrées sur le territoire que les rachats

Un **nombre important de communes** de Rhône-Alpes, 167 au total, a accueilli au moins un investissement à capital étranger sur la période 2008-2010. Elles sont 55 à en avoir accueilli au moins deux et seules 9 communes ont bénéficié d'au moins 5 investissements : Lyon (69), Saint-Priest (69), Grenoble (38), Le Bourget-du-Lac (73), Champagne-au-

Mont-d'Or (69), Villeurbanne (69), Montbonnot-Saint-Martin (38), Dardilly (69) et Annecy (74).

Les effectifs salariés liés à ces projets apparaissent également largement répartis sur le territoire avec néanmoins une concentration sur trois départements : la Haute-Savoie, le Rhône et l'Isère.

### Ventilation par département des 364 investissements à capitaux étrangers sur la période 2008-2010

	Ensemble des projets réalisés	Rachats	Créations	Effectifs salariés de l'ensemble des projets (*)
Rhône	171	41	130	4 900
Isère	71	38	33	4 700
Haute-Savoie	32	17	15	5 300
Ain	28	15	13	1 400
Savoie	22	12	10	1 000
Loire	19	17	2	1 300
Drôme	15	8	7	400
Ardèche	6	5	1	500
<b>Total</b>	<b>364</b>	<b>153</b>	<b>211</b>	<b>19 500</b>

(\*) Données arrondies

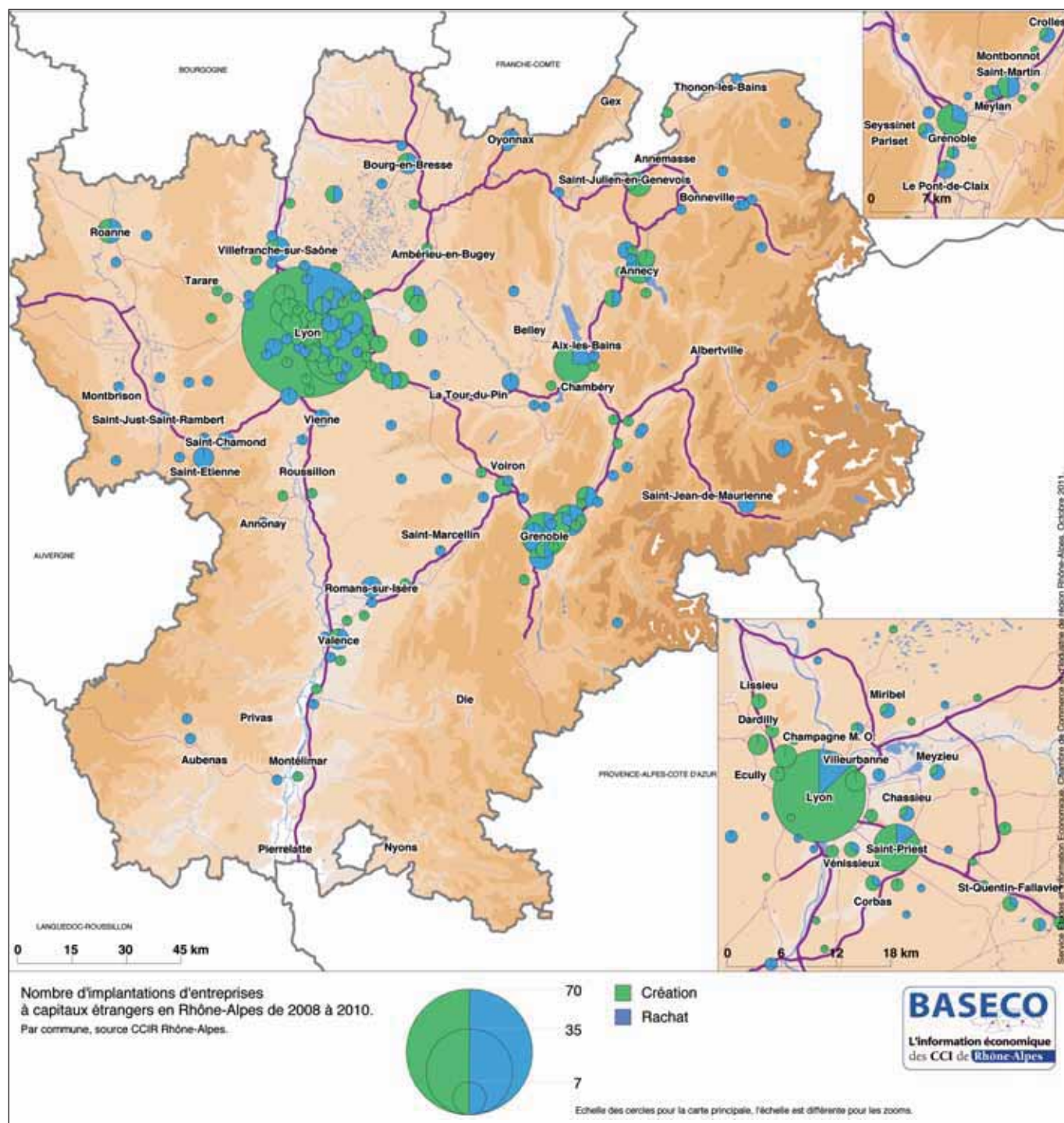
La **dispersion géographique** des investissements est assez nette pour les **établissements passés sous capitaux étrangers** (ou sous de nouveaux capitaux étrangers) et la part de chaque département en nombre d'établissements apparaît relativement conforme à son poids économique et à l'importance des capitaux étrangers dans son tissu économique. A noter toutefois la part importante de l'Isère

qui concentre près de 25 % des rachats. En termes d'effectifs salariés concernés, les 5 premières zones d'emploi pour les établissements rachetés sont, dans l'ordre, Annecy, Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Bourgoin-La-Tour-du-Pin ; à elles cinq, elles concentrent 70 % des effectifs totaux.

**Les créations d'établissements ex nihilo apparaissent par contre plus concentrées, particulièrement en région lyonnaise.** La commune de Lyon a vu en effet la réalisation de 60 projets et la zone d'emploi de Lyon qui, outre le sud du département du Rhône, s'étend sur une partie du Nord Isère et de l'Ain a accueilli 138 projets, soit les deux tiers du total régional. L'importance de ce chiffre s'explique essentiellement par la localisation en région lyonnaise de nombreux établissements, souvent de petite taille, du tertiaire supérieur (activités de conseil, de R & D...) et surtout du

commerce de gros. Le commerce interentreprises représente la moitié des créations d'établissements dans la zone d'emploi de Lyon. Les autres zones d'emploi qui concentrent le plus de créations sont ensuite par ordre d'importance : Grenoble, Annecy, Chambéry, Ambérieu et le Genevois français. En nombre d'emplois salariés liés aux créations d'établissements nouveaux à capitaux étrangers, la zone d'emploi de Lyon occupe également le premier rang avec près de 1 800 emplois. Elle est suivie par la zone d'emploi de Grenoble et celle du Genevois français.

## Localisation des investissements d'entreprises à capitaux étrangers en Rhône-Alpes de 2008 à 2010



# Au service des entreprises et des territoires

Observateurs privilégiés de l'essor du tissu économique et des territoires, la CCIR et les CCIT de Rhône-Alpes analysent des données qui alimentent régulièrement des publications régionales facilitant la prise de décision des chefs d'entreprise et des pouvoirs publics. Parmi celles-ci : Coup de projecteur, Conjonctura, Chiffres clés, Conjoncture Commerce, Rhonalpexport, Atlas des entreprises...



Pour la réalisation de ces différentes études et publications,

la CCIR et les CCIT de Rhône-Alpes s'appuient en particulier sur les ressources de Baseco Rhône-Alpes, l'observatoire économique qu'elles ont créé. Cet observatoire fédère les informations et connaissances des Chambres sur le tissu économique. Il regroupe à la fois une large base de données sur les entreprises et les territoires, un outil de cartographie et un outil d'exploitation permettant de générer des indicateurs, des graphiques ou des tableaux de bord. Baseco Rhône-Alpes constitue ainsi un puissant outil d'information et d'aides à la décision pour tous les acteurs du développement économique et de l'aménagement du territoire.



## La CCIR et les CCIT de Rhône-Alpes 1<sup>er</sup> réseau de proximité des entreprises

Publication éditée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Rhône-Alpes, Service Etudes et Information Economique  
32 quai Perrache - CS 10015 - 69286 Lyon Cedex 02. Tel. : 04 72 11 43 43 - Fax : 04 72 11 43 62  
ccir@rhone-alpes.cci.fr - www.rhone-alpes.cci.fr

Cette publication a été réalisée en liaison avec l'ensemble des Chambres de Commerce et d'Industrie territoriales de Rhône-Alpes et en partenariat avec Rhône-Alpes International (ERAI), la Mission Economique de l'Ain, Ardèche Développement, le Conseil Général de la Drôme, l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Isère (AEPi), l'Agence du Développement Economique de la Loire (ADEL 42), l'Agence pour le Développement Economique de la région Lyonnaise (ADERLY) et l'Agence Economique départementale de la Haute-Savoie.

**CCIR**  
Rhône-Alpes